Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Quatrième année
- N° 167 -
Vendredi
11 décembre 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F

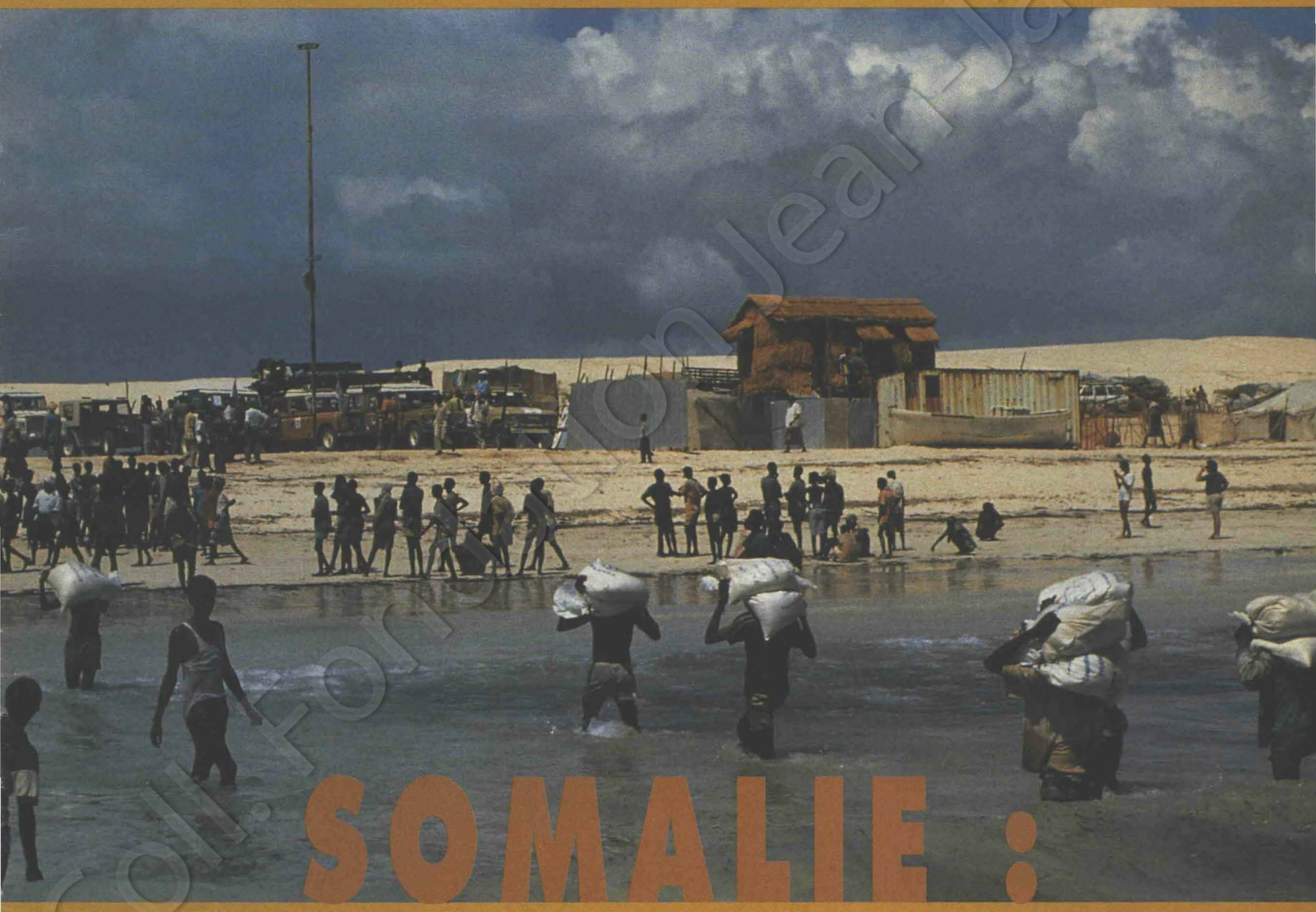

SOMALIE : le devoir de solidarité

Col. Fondation Jean-Jaurès

Votre courrier

REVANCHARDS

Voici quelques réflexions sur la situation politique. Je ne suis pas inscrit au PS, mais je suis un homme de gauche. Je suis abonné à "Vendredi".

Tout ce qui a trait aux fausses manœuvres et aux erreurs du PS d'une part, aux attaques fielleuses dont ses membres sont les cibles d'autre part, m'indignent et me font mal. J'ai ressenti en particulier avec amertume le faux pas de Rennes ; j'ai été scandalisé par les accusations portées contre Henri Emmanuelli ; j'ai été écœuré par les grandes manœuvres que l'affaire du sang contaminé à suscitées, pour ne parler que de ces trois événements.

Il est intéressant, certes, de dénoncer l'irresponsabilité de la droite face aux grandes réformes qu'elle n'a pas votées et de mettre en évidence ses mensonges. Mais je crois qu'il est indispensable, vital pour l'avenir, de montrer fortement ce que cette droite ferait si elle arrivait au pouvoir et quel danger ses actes représenteraient pour le petit peuple et même pour la classe moyenne. Tant pis si on accuse la gauche de dramatiser. Pourquoi ne pas prendre les armes que la droite n'a aucun scrupule à utiliser ? Il faut répondre du tac au tac. Actuellement, Chirac ne se gêne pas pour retourner l'affaire de l'agriculture au profit de ses troupes, en niant même l'évidence.

Il est probable que les conservateurs soient actuellement majoritaires en voix, mais cette majorité n'est pas si importante qu'on peut le croire, même si elle se manifeste lourdement en sièges.

Ne facilitons pas la victoire du libéralisme effréné dont ont voit ce qu'il a donné avec Margaret Thatcher en Angleterre et Reagan aux Etats-Unis.

Oui, les socialistes ont fait des erreurs. Oui, le nombre de chômeurs avoisine les trois millions. Oui, le peuple des campagnes et des villes souffre. Oui, on peut reprocher aux socialistes un certain laxisme et une certaine mollesse. Oui, il reste beaucoup à faire. Mais défions-nous comme de la peste des slogans : "Droite ou gauche, c'est pareil !" Et redoutons l'arrivée au pouvoir des conservateurs revanchards qui attendent depuis dix ans les règlements de comptes.

NORBERT POUVEREAU
Villemomble (93).

DESACCORD

L'alliance des droites pour les prochaines élections est une utopie. On ne marie pas l'eau et le feu. Le RPR n'acceptera jamais Giscard comme président et moins encore Giscard n'acceptera Chirac. Car l'un et l'autre sont atteints du même mal, la maladie du pouvoir. Cet accord dans le désaccord signé par les deux protagonistes n'était déjà pas triste, ce le sera bien moins encore quand ils seront cinq ou six pour un même poste. Ce ne sera plus une maladie, mais une contagion, avec tous les risques que cela comporte et pour la France et pour les Français.

MICHEL DUPREZ
Chocques (62).

RECOMPOSER

Depuis toujours, les partisans du progrès sont partagés sur la méthode : réformer ou détruire et refaire. En France, le clivage entre les partisans de la réforme et ceux de la révolution passe entre PS et PC.

Or, la faillite du système monstrueux généré par le communisme et la banqueroute à laquelle mène l'aggiornamento excessif des socialistes tue l'espoir. Et cette foi en la possibilité d'une autre vie, émancipée, fraternelle et solidaire est nécessaire à l'homme d'aujourd'hui pour se construire contre la loi du marché, comme elle l'était pour ses ancêtres contre la loi de la jungle.

L'électorat vert, la révolte des banlieues sont les signes de la nécessité d'une recomposition des forces de progrès. Ces signes ne peuvent pas engager dans la voie de la transformation sociale. Cette transformation exigera peut-être de nouveaux outils, un nouveau parti. Mais ce nouvel instrument ne saurait prendre racine ailleurs que dans les partis existants, à partir d'un certain nombre d'appréciations sur le nouveau monde dans lequel nous entrons.

Le courrier de "Vendredi" n°165 me laisse croire que ce travail peut être mené au PS.

PATRICK SOULIER
Cesson-Sévigné (35).

GATT

Je ne peux comprendre la réaction immédiate de notre gouvernement et de notre parti contre l'accord de Washington. Nous avons assisté à une véritable manipulation de l'opinion publique !

Les chiffres, depuis, ont été publiés... Aussi bien sur la prétendue réduction de 21% des exportations -qui se traduit, en fait, par la réduction sur six années des seuls produits subventionnés, et encore..., uniquement en direction des pays extracommunautaires, donc un tiers de nos exportations- que sur le gel des superficies européennes consacrées aux oléagineux, le même retenu précédemment dans le cadre de la réforme de la PAC !

La totalité des points arrêtés est loin d'être défavorable à notre agriculture. Il est plus que temps d'être courageux, de ne plus plier devant l'encombrant lobby agricole français : agriculteurs, viticulteurs, syndicats, Crédit agricole.

Les chiffres de l'INSEE sont là pour le prouver. Le revenu des agriculteurs n'a pas baissé.

Des aides toujours plus importantes sont accordées, payées par le contribuable. 44,3% d'augmentation en 1992 par rapport à 1991.

Nous venons de voter oui à l'Europe, encore faudrait-il savoir ce que nous voulons.

MAURICE MILLET
Vert-Saint-Denis (77).

INDE ET MAROC

Abonnée à "Vendredi", j'ai lu avec surprise, dans le n°166, l'article d'Henri Stern sur l'expérience démocratique en cours en Inde. On y parle de liberté et de responsabilité mais pas du tout des violations des droits de l'homme. La torture y est utilisée systématiquement. Depuis 1985, plus de 400 cas de décès ont été enregistrés en détention, suite à la torture. Les femmes sont violées par l'armée ou la police. Les policiers comparaissent rarement en justice pour ces actions, aucun n'a été condamné, certains ont obtenu une promotion. En outre, les enfants travaillent très tôt pour un salaire de misère. Près de 5 millions sont abandonnés chaque année par des mères célibataires ou des familles très pauvres. Des enfants esclaves sont battus par les employeurs. Un tableau très sombre qui doit épouvanter Gandhi dans sa tombe.

En outre, je suis étonnée du peu d'informations que "Vendredi" publie sur le Maroc. Bernard Kouchner, pour qui j'ai beaucoup d'admiration et d'estime, a fait l'éloge du roi. On a parlé d'une visite de Bérégovoy au Maroc. Les ministres et les socialistes ont-ils la mémoire courte ?

Pensez-vous que le Maroc est un pays démocratique ? Un pays où on obtient 99,96% de oui à un référendum avec 97,29% de taux de participation... Je souhaite que la France aide moins financièrement le Maroc.

CHRISTIANE GRANGE
Asnières (92).

FEMMES

Je vous écris surprise, stupéfaite, écœurée, atterrée, scandalisée par les courriers de Christian Brière et Alphonse Guilloux ("Vendredi" n°166).

Ces deux camarades se rendent-ils compte que leurs propos sont dans l'esprit de la plus pure tradition maurassienne : celle de la femme épouse et mère ?

Il est à noter que, de façon insidieuse, le nouveau bouc émissaire, en matière de vol de travail, semble se dessiner de façon de plus en plus précise : la femme, après l'immigré... Si cela ne surprend guère de la part du Front national, je ne peux qu'être indignée par ce glissement inacceptable de la part de militants socialistes.

Il n'y a pas de plus belle façon de dire que les femmes qui travaillent sont responsables de la "désagrégation familiale".

La France reste, en matière de droits de l'homme, une enclave privilégiée alors que ces droits régressent un peu partout dans le monde. Notre pays doit assurer son rôle indispensable de modèle, de phare en la matière.

Que tous nos camarades prennent bonne note : nous ne retournerons jamais à la maison !

SYLVINE THOMASSIN
Drancy (93).

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57

TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Codirecteur de la publication : François Rebsamen
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Sygma (couv.) ; D.R. (pp. 3, 18 et 20) ; G. Saussier / Gamma (pp. 12/13) ; L. Baldelli / Réa (p. 15) ; P. Baz / AFP (p. 16) ; M.S. / Sipa-Press (pp. 16/17) ; É. Sendre / D.R. (p. 18) ; M.-N. Robert / Châtelet / D.R. (p. 20) ; A. Tullmann / D.R. (p. 21) ; J. Sarrat / D.R. (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 • *Derniers préparatifs de campagne*
• *La droite est porteuse de régression sociale*
5 *Laurent Fabius*
6 *Léotard : retour aux vieux démons*
7 • *"Le Monde", journal de référence ?*
• *Drame du sang*

SOCIETE

8 • *La droite menace le service public*
• *FEN : la reconstruction ?*
9 • *Incendie au lycée Robert-Schuman*
• *Diverses mesures d'ordre social*
• *Personnes âgées dépendantes*
10 *Quartiers à la traîne et quartiers d'exclusion*
11 *Intégration Quand l'exemple force l'indifférence*



▲ *Intégration (p. 11).*



▲ *Prud'hommes (pp. 12 et 13).*



▲ *Bilan d'une décennie (p. 20).*

12 et 13 LE POINT SUR...

Prud'hommes

12 *Des élections sur fond de désaffection*

ECONOMIQUE/SOCIAL

14 *Mieux vivre en Ile-de-France*

INTERNATIONAL

15 *Somalie. Un premier pas*
16 • *Yougoslavie Un témoignage*
• *L'Europe en construction*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

20 • *Bilan d'une décennie*
• *Voix diabolique*
• *Que la musique soit aide à tous*
21 • *Saint François d'Assise*
• *Sciences*
22 • *Post-scriptum*
• *Film : "Fatale"*

INVITE

23 *Jean-Pierre Dupuy*

Claude Estier



Il fallait bien s'y attendre, la droite n'apprécie pas les propositions de révision constitutionnelle faites par le président de la République. Son principal argument (si l'on peut dire) : ce n'est pas le moment ! Façon de ne pas prendre position sur le fond. Ceux qui s'y risquent ne semblent d'ailleurs pas d'accord entre eux. Par exemple, Jacques Chaban-Delmas, à France-Inter, estime que le projet de François Mitterrand "n'altère pas la nature de la Constitution" tandis que, dans "le Figaro", Alain Peyrefitte affirme que "ce projet changerait profondément l'équilibre interne de la Ve République." Tous deux se réclamant de leur filiation gaulliste, on peut se demander lequel a la bonne lecture des tables de la loi !



Quand nous parlons d'une "ligne de persévérance" que le PS doit avoir à l'égard des écologistes, je ne crois pas que cela consiste à renouveler sans cesse des offres de circonscriptions qu'ils rejettent dédaigneusement. Une alliance éventuelle avec eux ne se présente pas de la même manière que celle, nouée dans les années 70, autour du programme commun. Outre qu'ils sont divisés sur la question, les amis d'Antoine Waechter comme ceux de Brice Lalonde croient avoir aujourd'hui le vent en poupe. Ils n'ont pas encore compris qu'au scrutin majoritaire le refus de tout désistement serait encore plus désastreux pour eux que pour nous. Les sondages parus cette semaine indiquent d'ailleurs que si les socialistes risquent d'être réduits à cent quinze ou cent vingt députés, les écologistes obtiendraient, eux, moins de six sièges. Je suis donc convaincu que la raison leur reviendra au soir du premier tour.



Il aura tenu cinq mois ! En juillet, il s'était démis de tous ses mandats et avait juré de demeurer silencieux jusqu'à ce qu'il ait obtenu un non-lieu dans l'instruction ouverte contre lui. Le non-lieu n'est pas encore venu, mais il n'en pouvait plus de se taire. Et voilà François Léotard de retour ("Retour d'exil", titre un journal qui n'a pas peur des mots). Cinq interviews et un discours devant son parti en 48 heures. Sans parler d'un livre publié opportunément. Cette retraite volontaire ne l'a pas rendu plus modeste. Il se voit très bien futur premier ministre d'une nouvelle cohabitation (Balladur n'a qu'à bien se tenir) et, pourquoi pas, candidat à l'élection présidentielle. Au passage, il rejoint Raymond Barre pour considérer les primaires comme un "trompe-couillons" et il invite indirectement Giscard et Chirac à prendre leur retraite. Autrement dit, le retour de Léotard ne doit pas faire plaisir à tout le monde dans l'opposition. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Mais je ne veux pas laisser passer la petite malhonnêteté de l'ex-maire de Fréjus lorsqu'il s'en prend à Henri Nallet, en citant de façon mensongère une page de son livre, "Tempête sur la Justice". Anne Sinclair le lui a heureusement fait remarquer à "7 sur 7", ce qui l'a quelque peu décontenancé. François Léotard sait en effet très bien que ce n'est pas Henri Nallet qui a décidé son inculpation, mais que celle-ci faisait suite à un contrôle fiscal déclenché lorsqu'Alain Juppé était ministre du Budget. A qui pense-t-il donc lorsqu'il parle de vengeance ?



Les Suisses n'ont voté non qu'à 50,3%, mais le refus d'adhésion à l'espace économique européen est plus profond puisque, sur les vingt-trois cantons, seuls les six cantons romands et Bâle ont dit oui tandis que tous les autres cantons alémaniques et le Tessin italophone ont répondu non. C'est donc une coupure grave entre la Suisse francophone, ouverte vers l'extérieur, et celle qui se réfère encore à Guillaume Tell et à une neutralité séculaire qui n'est plus une protection contre le chômage et la crise des pays industrialisés.

LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS

derniers préparatifs de campagne

Les socialistes partent en campagne avec un contrat de législature, une stratégie pour 1993 et surtout une liste de candidats. La mobilisation de la majorité présidentielle devrait s'effectuer sous la double bannière du premier ministre et du premier secrétaire.



Les candidats désignés, les arguments approuvés, il reste à mener campagne sur le terrain. Que l'on parle de séminaire ou de journée de mobilisation, les candidats qui seront réunis à la maison de la Chimie, à Paris, auront de quoi nourrir leurs argumentaires et repartiront la tête pleine et les bras chargés.

Le coup d'envoi de la campagne de la majorité présidentielle devrait être donnée par Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius sous la bannière de "l'alliance des Français pour le progrès". Au premier ministre, la charge de coordonner les forces de progrès : PS, MRG et réformateurs. Au premier secrétaire, la mission de conduire les socialistes à la bataille. Pour ces derniers, trois séminaires spécifiques organisés samedi autour des responsables nationaux. Comment préparer, organiser et conduire la campagne, se servir des sondages, définir ses priorités et sa stratégie locale. Plus ciblées, les réunions de l'après-midi devraient aborder les aspects juridiques et financiers, la gestion du matériel de campagne, les thèmes de la droite, la protection sociale, l'environnement, l'emploi et l'Europe. La journée devrait être conclue par des interventions politiques sur le bilan de la gauche, les alliances et la stratégie, le contrat de législature et un discours de Michel Rocard.

LA JOURNEE DU 10 JANVIER

Les échecs des politiques libérales en Grande-Bretagne, aux USA, les programmes de la droite en France seront expliqués dimanche matin par Gérard Lindeperg et Lionel Jospin avant que les axes de la mobilisation ne soient détaillés par le premier ministre et le premier secrétaire.

Dès le début de 1993, les secrétaires de section -ils sont près de cinq mille- seront conviés à un rassemblement, qui sera d'ailleurs une première pour le Parti, qui les amènera à débattre avec la direction. La mobilisation pour la campagne passe par chacun des militants, les responsables de nos sections doivent en être les premiers convaincus. Cette journée du 10 janvier est organisée dans ce but, elle fera suite à la journée nationale sur l'emploi et sera conclue par une visite "portes ouvertes" du siège, 10 rue de Solferino, à Paris. Les responsables du Parti dans toutes les villes de France seront reçus par les permanents qui leur présenteront locaux et matériel.

Convivialité et solidarité figurent parmi les arguments de campagne qui ont fait leurs preuves.

L.C.-S.

la droite est porteuse de régression sociale

A trois mois des législatives, Pierre Moscovici, trésorier du PS, juge les propositions économiques de la droite et fait émerger les clivages entre l'opposition et les socialistes.

Le programme économique de la droite pour mars 1993 ressemble-t-il à celui de mars 1986 ?

Le programme de la droite pour 1993 est d'abord introuvable. Il y a des appels à la réforme dans toutes les familles de la droite sans qu'aucune plateforme commune n'ait été encore constituée. Mais, dans ces proclamations, on note des différences avec 1986. L'opposition semble apparemment rejeter le libéralisme et tente de s'approprier le thème de la réforme. Il revient aux socialistes de montrer qu'il s'agit là d'une falsification visant à masquer un conservatisme authentique.

Pourtant, qu'il s'agisse du tandem Pasqua-Séguin ou de l'UDF, la droite semble accorder plus d'importance à la question sociale...

La droite est profondément divisée. Au-delà des trois familles traditionnelles, les orléanistes, les légitimistes et les bonapartistes, des nuances sont discernables entre une tentation national-populiste (Pasqua), une sensibilité libérale (Balladur) et une tendance s'orientant vers le travaillisme à la française (Chirac). Il n'y a donc pas d'unité programmatique dans le discours de la droite qui éprouve de grosses difficultés à se mettre d'accord.

En revanche, il semble exister un consensus à droite pour mener une politique de privatisation. Quels en seraient les dangers ?

On peut s'interroger sur la solidité d'un programme prévoyant 200 milliards de privatisation. L'économie est dans une situation difficile, les marchés financiers sont particulièrement fragiles et la capacité d'épargne des Français est faible. Dans ce contexte, comment le marché peut-il absorber 200 milliards de privatisations ? Quels effets bénéfiques cela peut-il avoir sur l'économie ? Placer essentiellement dans les actions serait priver l'économie d'une ressource d'épargne indispensable à l'investissement dont nous avons besoin aujour-

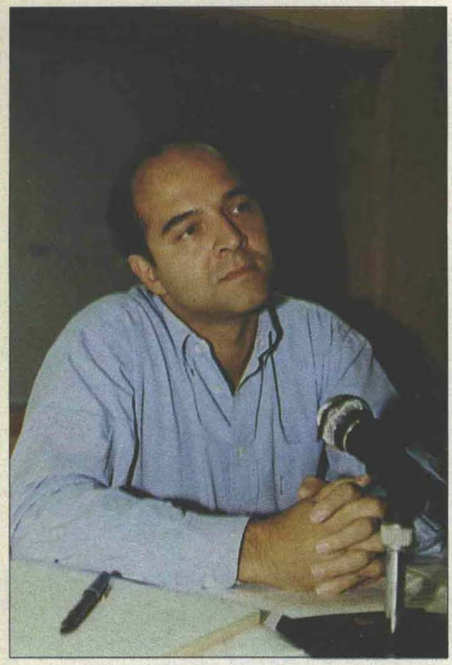

▲ *Pierre Moscovici.*

d'hui. Cette orientation purement financière n'est pas opportune.
Elle marque un retour à ce qui s'est fait en 1986 et prouve que le libéralisme demeure la plateforme de la droite sur le plan économique. Le deuxième danger des privatisations serait de casser les atouts de l'économie mixte qui a montré que les entreprises publiques pouvaient être de meilleurs gestionnaires que les entreprises privées en sachant rétablir leurs fonds propres et conduire un effort d'investissement et d'innovation plus important. Je ne sais pas si les entreprises privatisées seraient capables d'avoir le même dynamisme.

LA DROITE VA A CONTRE-COURANT DE CE QU'EXIGENT L'ECONOMIE ET LA SITUATION SOCIALE

En quoi la droite peut-elle revenir sur la politique économique menée depuis 1988 ?
Dans cette campagne pour les législatives, nous devrons faire émerger plusieurs thèmes de clivages profonds entre la gauche et la droite. Deux exemples : l'Education nationale et la protection sociale. Dans le premier domaine, la droite est divisée entre Séguin, qui reconnaît les qualités du bilan de la politique menée par Lionel Jospin et Jack Lang, et ceux qui souhaitent mettre en cause l'Education nationale. Même entre Séguin et Pasqua existent des différences puisque ce dernier souhaite créer une université privée dans les Hauts-de-Seine. Mais la tendance majoritaire au sein de la droite reste de démanteler l'Education nationale. C'est un danger majeur pour le savoir, l'égalité des chances, l'aménagement du territoire car l'Etat doit être le garant de la répartition du savoir et de la recherche dans le pays. Avec la droite, la tendance à la privatisation atteint aussi l'Education nationale. La protection sociale est également menacée, à la fois dans son financement à travers la CSG, dont toute la droite ne reconnaît pas le principe, et dans certaines prestations. Ainsi, les socialistes sont-ils attachés à la retraite par répartition, et, donc, au financement du système actuel, alors qu'une bonne partie de la droite préfère la voie de la capitalisation. Encore une fois, l'opposition veut pomper l'épargne des Français à des fins non productives, alors que le problème essentiel aujourd'hui est de produire davantage et mieux. Il en va de même des dépenses de santé que nous voulons maîtriser alors que la droite est favorable à une attitude beaucoup plus radicale visant à limiter la couverture sociale de ces dépenses. Certes, la droite aura du mal à réaliser son unité, mais si elle revient au pouvoir, elle sera porteuse de sérieux risques de régression sociale.

La droite veut aussi alléger les impôts. Est-ce possible et réaliste ?
Si Bill Clinton a gagné aux Etats-Unis, c'est parce que les Américains aspiraient au changement mais aussi parce qu'ils acceptaient à nouveau la légitimité des dépenses publiques pour financer des infrastructures ou des dépenses d'avenir et celle de l'impôt afin de garantir la cohésion sociale. Nous ne devons pas être les tenants du dogme de la baisse des prélèvements obligatoires, qui aurait un effet déplorable. En effet, dans une conjoncture atone, une telle politique conduirait à augmenter fortement le déficit budgétaire et à s'attaquer à l'épargne, une fois de plus, dans la plus pure cohérence libérale. Or, aujourd'hui, le pays a besoin d'une intervention publique vigoureuse.

Finalement, la droite n'a pas tiré les leçons de la victoire de Clinton...
Non. Elle continue à vivre à contretemps, comme si Bush avait gagné. Les socialistes français ont été au pouvoir dans les années 80 qui étaient dominées par le libéralisme à l'échelle mondiale. Dans les années 90, ils risquent de revenir dans l'opposition et ce sera plutôt une période interventionniste. La myopie de la droite constitue un peu notre chance, car elle va à contre-courant de ce qu'exigent l'économie et la situation sociale.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï

Mogadiscio

Je sais les réserves, les objections, les limites, les dangers même qui viennent à l'esprit lorsqu'on réfléchit à l'intervention des Nations Unies (des Etats-Unis ?) en Somalie. Je sais cela et je suis, comme nous tous, choqué lorsque la mise en scène télévisée semble l'emporter sur le reste, mediascio sur mogadiscio.
Oui, mais il y a aussi le reste, et qui doit demeurer l'essentiel. L'essentiel, c'est qu'on sauve des vies. C'est qu'on protège des dizaines de milliers d'enfants. C'est qu'on empêche des massacres. Et cela grâce à l'application du droit international d'ingérence, dont la France est un des artisans.
En pensant au drame de la Somalie, je faisais un rêve : une organisation des Nations Unies, ayant directement à sa disposition une armée internationale, appuyée fortement sur une juridiction internationale, bref, capable, sans impérialisme, de faire respecter le droit.
Cela, bien sûr, demeure encore un rêve. Mais pour nous, c'est ainsi que devrait, que doit avancer la vie.

Laurent Fabius

BREF... EN BREF... EN

■ Feuilleton de La Fournière. L'ancien financier du giscardisme (50 millions de F de malversations à sa charge d'agent de change) a été interpellé et placé en garde-à-vue.

■ **Feuilleton Botton. L'instruction de l'affaire tentaculaire continue. Une troisième inculpation a été prononcée pour abus de biens sociaux et usage de faux en écriture privée et de commerce. Elle vise Charles Giscard d'Estaing, 35 ans. Si Pierre Botton et Marc Bathier sont écroués à la prison Saint-Jean de Lyon, le neveu de VGE a pu rester en liberté grâce à une très rondelette caution. En même temps, le ciel s'assombrit à TF1. Les liaisons entre PPDA et Pierre Botton n'y sont pas étrangères. Plusieurs journalistes ont démissionné ou s'apprêteraient à le faire. Et Michèle Cotta s'est trouvée à côté de son fauteuil de directrice de l'information. Elle a préféré, elle aussi, démissionner. De son côté, PPDA a été promu !**

■ Cantonales partielles : six élections dimanche dernier. A ***Catus*** (46), Jean-Pierre Labro conserve le siège au PS avec 56,25% des voix. A ***Montmirail*** (51), le siège reste au RPR (72,75% au premier tour). A ***Saint-Nicolas-du-Port*** (54), Gilbert Blaise (PS) obtient 50,29% des voix dès le premier tour sans atteindre le quart du nombre des inscrits, ce qui entraînera un second tour. Au second tour, à ***La Charité-sur-Loire*** (58), Constantin Rodriguez (PS) n'a pas bénéficié d'un bon report des voix de gauche (40,55%) et laisse le siège au RPR. A ***Alençon-III*** (61), avec 25,58% des voix, Denise François (PS) améliore de 3,41% son résultat de mars dernier. Dimanche, elle sera face à un divers droite pour ce siège qui était tenu par un UDF-PR. Dix candidats étaient en présence. Dans le Var, enfin, à ***La Seyne-sur-Mer***, ballottage largement favorable au candidat PC, dont l'élection avait été invalidée sur le recours de son rival UDF-PR (qui perd près de 10%).

■ **Henri Lefebvre, conseiller général socialiste de Clary (59), est mort samedi dernier à l'âge de 78 ans. Il avait siégé au conseil général du Nord de 1945 à 1951, et à partir de 1970.**

■ "L'Humanité" est en mauvaise santé. Sa diffusion quotidienne payée est à présent inférieure à 65.000 exemplaires. Les déficits ont été de 7 millions en 1989, 21 millions en 1990 et 30 millions en 1991. Roland Leroy a présenté au comité central un rapport pour "sauvegarder et développer" "L'Humanité", "L'Humanité-Dimanche" et les deux quotidiens régionaux : "L'Echo du Centre" (40.000 exemplaires) et "La Marseillaise" (180.000 ex. annoncés).

■ **On saluera l'élévation de pensée des dirigeants de la droite. "Les primaires ne sont qu'un attrape-couillons", proclame Raymond Barre, en regardant Chirac et en pensant à VGE. Et Juppé de lui répondre : "Barre a déjà fait le couillon en 1988." Faute de programme... !**

Léotard : retour aux vieux démons

Les cinq mois de silence auquel s'est contraint François Léotard ne l'ont visiblement pas amené à prendre de la hauteur.

Bien que la politique ne fasse pas le bonheur (1), l'ancien maire de Fréjus replonge dans la mêlée. Mais comme il faut bien justifier la pause qu'il a prise en abandonnant tous ses mandats, Léo a saisi le prétexte fragile d'une clôture d'inscription sans attendre, comme il l'avait promis, que le non-lieu qu'il ne cesse d'annoncer, n'ait été prononcé. La presse n'est pas tendre sur le retour spectaculaire et un peu forcé de l'enfant chéri du PR, soulignant les contradictions de ce nouveau pourfendeur de l'image médiatique qui a fait, ce week-end, le tour de presque toutes les émissions en vue. La presse de droite n'est pas en reste, Paul Guilbert trouvant, dans "Le Figaro", que Léotard "a brûlé sa métamorphose".

Le temps pressait pour un homme qui ne veut pas manquer les prochaines échéances. Et ses offres de service de premier ministre de la cohabitation, sa dénonciation des primaires, ont dû faire grincer des dents, et pas des moins longues, à droite.

Son impatience autorise-t-elle pour autant François Léotard à mentir aussi effrontément qu'il l'a fait devant Anne Sinclair à TF1 ?

Il y a affirmé qu'il était victime d'un "diktat politique" : "Un ministre de l'époque, garde des sceaux, a écrit un livre qui s'appelle "Tempête sur la Justice" (2), page 134... il dit : "J'ai fait inculper M. Léotard a) parce qu'il y avait des troubles à l'ordre public... b) parce qu'il fallait faire une sorte de symétrie avec M. Pezet."

La présentatrice de "7 sur 7", un peu interloquée, lui a répondu qu'Henri Nallet, puisqu'il s'agit de lui, n'a pas dit tout à fait cela. Ce qui est présenté quasiment comme un aveu de Nallet est en fait une réponse à une accusation insistante des avocats de Léotard.

François Léotard trouve des mérites à la vengeance, voire à la vendetta, qu'en insistant sur ses origines maternelles corses, il a entrepris de réhabiliter. Trouverait-t-il aussi des vertus au mensonge ?

Bernard Chaouat

(1) C'est lui qui le dit dans son livre : "Place de la République" (Robert Laffont).

(2) "Tempête sur la Justice" (Plon).

134 ***TEMPÊTE SUR LA JUSTICE***

Après son inculpation, les avocats de François Léotard ont soutenu que leur client avait été la victime de décisions malveillantes du garde des Sceaux, comme si j'avais décidé moi-même de l'inculpation du maire de Fréjus. En octobre 1990, il s'agissait déjà d'une vieille affaire faisant suite à un contrôle fiscal déclenché lorsque Alain Juppé était ministre du Budget, à un rapport de la Cour régionale des comptes et à diverses plaintes avec constitution de partie civile. L'enquête suivit un cours tranquille au point que les plaignants et certains médias soupçonnaient la Chancellerie de « protéger » François Léotard. Lorsque les investigations de l'enquête furent suffisamment avancées, le procureur général de Lyon demanda à la Chancellerie s'il devait prendre l'initiative d'une information ou laisser traiter au contentieux la recevabilité de la partie civile et si cette information devait être ouverte contre X ou contre personne dénommée. J'ai donné mon accord aux propositions qui paraissaient susceptibles de faire traiter rapidement une affaire dans laquelle se multipliaient les incidents troublant l'ordre public. Et quelques semaines plus tard, le même procureur général ouvrit une information contre MM. Pezet et San Marco, et non contre X à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile d'un écologiste marseillais. J'ai donc demandé au directeur des affaires criminelles et au procureur général de Lyon de traiter M. Pezet de façon identique à M. Léotard. Pourquoi aurait-il fallu que, devant la même juridiction pour des affaires à grand retentissement médiatique, le même procureur eût des attitudes différentes selon qu'il s'agissait de François Léotard ou de Michel Pezet? Je m'en suis tenu là.

Responsable juridiquement et politiquement de l'action publique, le garde des Sceaux y intervient peu et

DRAME DU SANG - LES AUDITIO

◆ ***DR. WILLY ROZENBAUM : DOUT***

• ***Hémophiles.*** *"J'ai personnellement téléphoné en août 1983 à un responsable de l'Association des hémophiles pour l'informer et lui soumettre la seule proposition possible à l'époque : un moratoire sur les facteurs concentrés, qui, issus de milliers de donneurs, leur faisaient courir un risque important et revenir au traitement curatif antérieur. Il m'a répondu que je soutenais les pouvoirs publics dans leur volonté de freiner les dépenses de santé occasionnées par les hémophiles que les facteurs concentrés avaient changé leur vie et qu'on cherchait un prétexte pour qu'ils y renoncent.*
Ensuite, je ne me suis pas senti le courage de remobiliser, d'autant que je savais qu'il y avait dans les associations des

"Le Monde", toujours un journal de référence ?

C'est la question que se posent parfois ses lecteurs. Et aussi, certains de ses journalistes.

La tragédie vécue par les hémophiles et les transfusés contaminés par le sida doit son ampleur à la presse qui a fait son travail alors que les autorités publiques refusaient l'indemnisation, en 1987. Pour autant, sur le drame du sang et les responsabilités, certains journalistes n'ont pas contribué à éclairer un débat complexe et passionnel. Sans vouloir accuser, on peut toutefois s'interroger sur l'éthique de certains.
Un exemple en est fourni par "Le Monde" qui a d'ailleurs fait lui-même l'analyse des papiers publiés par ses spécialistes de la rubrique santé sur ce sujet. Ce travail rétrospectif conclut, comme l'a écrit le 3 décembre le directeur de la rédaction, Bruno Frappat, qu'une thèse fut privilégiée, "celle de la responsabilité des hommes politiques".
Ainsi, les 15 et 16 septembre 1991, ce quotidien publie, en page 6, un grand papier titré "Un document inédit montre que le gouvernement était informé de l'urgence de la situation dès le 10 mai 1985" et un encadré "Affaire d'Etat". De quoi argumenter cette évidence que les journalistes entendent faire partager à leurs lecteurs : "Les membres du gouvernement de l'époque (...) n'ont pas su prendre à temps les décisions qui s'imposaient."
De fait, ce "document inédit" est une note de sept feuillets du 10 mai 1985. Elle est signée par Marie-Thérèse Pierre, sous-directeur à la direction générale de la Santé, adressée, à sa demande, au cabinet du secrétaire d'Etat Edmond Hervé, et porte sur la réorganisation du CNTS, mais aussi sur le dépistage des donneurs. Dépistage systématique, chauffage des produits distribués aux hémophiles sont les mesures envisagées par la DGS pour empêcher la contamination. L'analyse est bien argumentée et chiffrée. Elle est reprise presque intégralement dans "Le Monde". Seules manquent, dans le quotidien, les cinq lignes de conclusion. Or, sur le document original, elles sont les suivantes : "En conclusion, dès que l'administration sera en possession des conclusions du groupe de travail sur le sida et la transfusion (22 et 24 mai) et connaîtra la position de nos partenaires européens (28 mai), il appartiendra au ministère de la Santé de prendre position sur les différentes mesures énoncées ci-dessus." Aux responsables du ministère qui s'étonnaient de cette utilisation tronquée, la réponse du journaliste fut sans ambiguïté : "Si l'on avait publié la conclusion, il n'y avait plus de papier"...
Donc, l'administration recommandait d'attendre début juin pour décider. Cette recommandation, contrairement à ce qu'écrit "Le Monde", fut suivie par les politiques. Rappelons (lire "Vendredi" n°164) que les avis du groupe d'évaluation et de la DGS des 4 et 11 juin furent suivis par l'annonce, dès le 19 juin, par le premier ministre, du dépistage systématique. Que c'est les 19 et 20 juin que les avis convergents des experts furent donnés au ministère pour l'utilisation conjointe de produits chauffés et non chauffés jusqu'au 1er octobre. ■

drame du sang : la responsabilité des médecins

Secrétaire national aux entreprises du PS, Michel Debout est aussi professeur de médecine. Il analyse la responsabilité de ses pairs dans le drame de la transfusion.

La communauté médicale a-t-elle une responsabilité dans le drame de la transfusion ?
Tout à fait, même si je comprends en même temps que d'autres responsabilités puissent être évoquées. Aucun hémophile, aucun transfusé -qui a malheureusement contracté le sida- n'a été soigné sans qu'un praticien (et souvent un spécialiste) ne prescrive son traitement. Je n'ose imaginer un seul instant que ces médecins-là auraient prescrit de la sorte s'ils avaient su qu'ils donnaient la mort plutôt qu'ils ne sauvaient la vie.

DE LA COMMISSION D'ENQUETE

D'HIER, URGENCE D'AUJOURD'HUI ◆

gens susceptibles d'avoir les mêmes informations que moi."

• ***Chauffage.*** *"Des expériences montraient que chauffer les produits abaissait leur efficacité. C'était alors une vraie question. D'autant que, nous disait-on, les fractions contaminées étaient utilisées sur des patients déjà porteurs du virus. Certains pensent aujourd'hui que la surinfection est dangereuse. Et d'autres, le contraire."*

• ***Urgence.*** *"50% des pharmaciens refusent de vendre des seringues. Qui les condamnera pour non-assistance à personne en danger ? La non-prise en charge des toxicomanes est responsable d'infiniment plus de contamination que la transfusion."*

C'est bien la preuve que, dans le premier semestre de l'année 1985, la conviction médicale n'était pas encore établie, alors comment aurait-elle pu l'être pour des non-spécialistes ?
Tout médecin doit agir, dès lors qu'il sait, dans l'intérêt de son malade et sans attendre une quelconque circulaire administrative. Il ne peut exonérer sa responsabilité en évoquant celle des autres. Les médecins sont très jaloux de leurs prérogatives. Ils se méfient même de l'administration, comme ils l'ont encore montré à propos de la maîtrise des dépenses de santé.

Pourquoi ont-ils si peu parlé de leur rôle lorsque les politiques ont été accusés ?
Dans ce drame, j'ai le sentiment, qu'à l'exception de certains, dont je veux saluer le courage et la dignité, les médecins ont plutôt cherché à se défausser sur cette même administration.
Dans le premier semestre de l'année 1985, le savoir médical restait incertain. Je comprends que les victimes en soient choquées, qu'elles cherchent à mieux comprendre, même si, à l'évidence, il s'est agi d'une responsabilité collective de la communauté médicale tout entière. Face à une telle tragédie, j'ai particulièrement apprécié que le président de la République, avec des mots très justes, demande pardon au nom de la nation, j'aurais souhaité que le président national de l'Ordre (qui représente le corps médical) demandât à son tour pardon au nom des médecins.
Les médecins ont leur part de responsabilité dans la relation nouvelle entre le public et la science médicale. Il serait temps de jeter un regard serein, mais aussi exigeant, sur la nouvelle donne qui devrait organiser demain les rapports médecin-malade, alors que les techniques médicales ont le pouvoir et le coût que l'on sait.
Je souhaite que l'Assemblée nationale, après le débat essentiel sur la bioéthique, comme l'ensemble des médecins, s'interrogent sur la responsabilité médicale. La dérive américaine devrait nous inciter à poser vite cette question. Sinon, nous risquons un jour de ne plus pouvoir exercer notre art qu'accompagnés d'un avocat.

Propos recueillis par P.J.

Le dossier réalisé dans "Vendredi" n°164 : "Le drame du sang" est disponible en tiré à part auprès du secrétariat national à la communication, 10 rue de Solferino, 75007 Paris, ☎ 45.56.78.48. N'hésitez pas à le commander.

la droite menace le service public

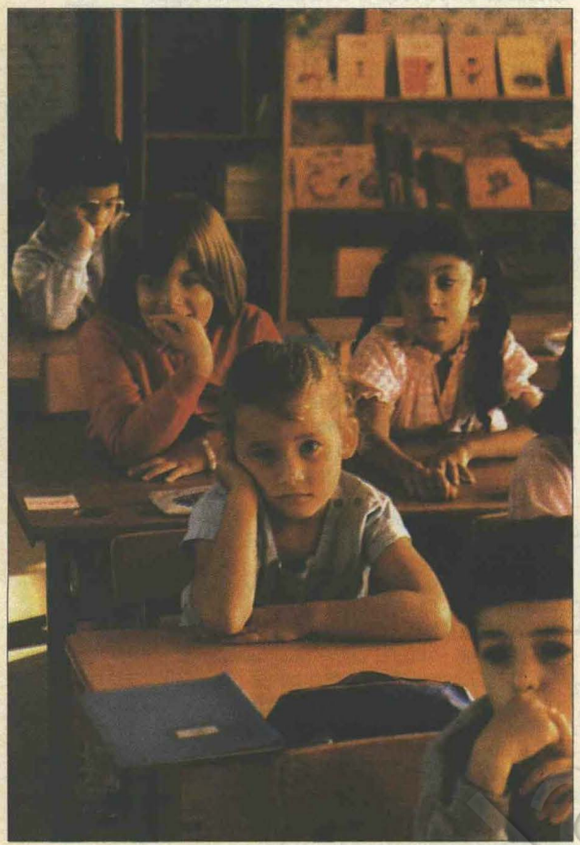

Eclatement de l'Education nationale, instauration d'une école à plusieurs vitesses, la FEN s'inquiète des projets de la droite. Guy Le Néouannic réplique.

La FEN est, depuis son origine, constamment accusée par la droite de bloquer toute évolution du système éducatif. A quatre mois des législatives, dans quelles dispositions vous trouvez-vous à l'égard de l'opposition ?

Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN. Cette charge incessante contre nous est une version banale de la stratégie du bouc émissaire. Quand on n'arrive pas à mener à bien ses propres projets, on cherche un responsable. Pour la droite, fondamentalement, le syndicalisme est une anomalie, un empêcheur de tourner rond. Dès lors, une organisation représentative ne peut être pour elle qu'un obstacle l'empêchant de gouverner à son gré.

Qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans le programme de l'opposition ?

Nous sommes très inquiets face aux menaces à nouveau proférées sur le service public d'éducation. Une partie de la droite promet un éclatement du système éducatif. On transférerait les pouvoirs de l'Etat aux régions, notamment sur une partie des programmes, et on donnerait une autonomie totale aux chefs d'établissement qui recruteraient eux-mêmes leur personnel.

Ce programme signerait la mort de l'égalité des usagers face au service public, la suppression des garanties du statut de la fonction publique pour les enseignants et les agents. Il mettrait en cause également le principe de l'indépendance des fonctionnaires par rapport à l'autorité des chefs d'établissement. Ceux-ci se transformeraient en potentats locaux. Ce serait la mort à brève échéance de notre système éducatif. Il est quand même paradoxal qu'au moment où tout le monde souligne la nécessité de responsabiliser les acteurs, de leur laisser une marge importante de liberté, la droite veuille tout régler par l'autorité !

Le risque est également considérable en ce qui concerne les programmes. Si on donne une autonomie totale aux établissements, je ne vois pas comment les programmes pourront rester nationaux. Dans ce nouveau schéma, qui aura autorité pour les faire appliquer ? Nous nous retrouverons rapidement dans un système éducatif à plusieurs vitesses. On ne peut empêcher une région de subventionner des établissements. Mais l'administration de l'Education nationale doit assumer ses responsabilités qui sont de lutter contre les inégalités. Je vais être cynique : les élus ne mènent pas une politique qui va les mettre en difficulté aux élections suivantes. Or, favoriser les plus pauvres, les plus marginaux, donner plus à ceux qui ont moins, ce qu'on appelle la discrimination positive, n'est pas toujours payant électoralement. C'est là que l'Etat, éloigné du souci local immédiat, doit agir. D'où la nécessité absolue d'un équilibre des pouvoirs qui lui permette de faire appliquer les principes républicains.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois qu'on entend à droite des discours aussi durs. Mais je sens aujourd'hui beaucoup plus de détermination qu'en 1986 dans cette volonté de modifier le système sous le prétexte aberrant que l'Education nationale fonctionne mal. Notre école n'arrête pas de prouver qu'elle marche de mieux en mieux. Elle est une des meilleures du monde. Regardez à quoi mène la politique ultralibérale que la droite appelle de ses vœux : à la faillite à laquelle on assiste aux Etats-Unis. La promesse d'engagement de l'Etat dans le système éducatif est précisément un des éléments de la victoire de Clinton. Et notre droite s'apprête à faire l'inverse !

Propos recueillis par Patricia Jaffray

FEN : LA RECONSTRUCTION

Ce ne fut le congrès de la joie pour personne. Après l'exclusion en octobre du SNES (professeurs de lycées) et du SNEP (Education physique), le trente-quatrième congrès de la FEN, qui s'est tenu à Perpignan du 2 au 4 décembre, a vu les départs du SNETAA (enseignement technique), du SNETAP (enseignement agricole), d'une partie de l'ancien SNI qui a refusé d'intégrer le nouveau Syndicat des enseignants. Pourraient suivre, après consultation des adhérents, le SNESup (enseignement supérieur), les professeurs d'IUFM, l'éducation surveillée et quelques autres.

"Cette clarification était indispensable pour construire l'avenir", concluait Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN. Finie, donc, cette fédération unique alliant en son sein socialistes, communistes, trotskystes... La logique des courants de pensée et leurs affrontements perpétuels avaient fini par bloquer la machine, estimait la direction.

La FEN fonctionnera désormais différemment. D'où l'enjeu de ce congrès extraordinaire : doter la Fédération de nouveaux statuts. Les quarante-quatre syndicats restants seront groupés en six unions, en fonction de logique de métiers (par exemple enseignement supérieur et recherche, inspecteurs...).

La tristesse dominait chez les minoritaires, réunis dans les Comités de liaisons unitaires (CLU) qui tenaient une sorte de congrès parallèle, à Perpignan. "Nous ne partons pas la fleur au fusil. Nous sommes bien conscients des difficultés qui nous attendent. Il est vrai qu'il y a une diversité, des débats au sein du CLU", reconnaissait Bernard Pabot (enseignement technique).

Devant une situation irréversible, les deux camps sont désormais face à leurs contradictions. Internes et externes. Les CLU espèrent le ralliement de tous ceux qu'ont choqué les méthodes de fonctionnement de la direction fédérale.

La FEN, réorganisée, entend pouvoir avancer vers une recomposition syndicale avec, dans un premier temps, les organisations autonomes (Fédération autonome des transports, Fédération générale des fonctionnaires...), plus tard, la CFDT.

"Notre objectif demeure le rassemblement des organisations réformistes qui défendent les mêmes valeurs et la même conception du syndicalisme", soulignait Guy Le Néouannic.

On saura, dans cinq ans au mieux, si ce congrès marque le redémarrage de la Fédération de l'Education nationale. En attendant, beaucoup de syndiqués, excédés par les querelles d'appareils, risquent de ne pas se retrouver dans un syndicalisme qui leur paraît bien éloigné du terrain.

incendie du lycée Robert-Schuman : l'inacceptable

Le ministre de l'Education nationale demande aux préfets un bilan exhaustif des actions concernant la sécurité dans les lycées.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le lycée Robert-Schuman de Colombes (Hauts-de-Seine) a été entièrement détruit par un incendie, laissant mille élèves et cent professeurs sans locaux. Consternation, colère... Personne n'a oublié le tragique incendie du collège Pailleron, le 6 février 1973, qui avait provoqué la mort de vingt élèves et professeurs.
Le lycée Robert-Schuman, construit en 1965, classé en zone d'éducation prioritaire, était de type Bender-Pailleron, c'est-à-dire des établissements à ossature métallique, isolée par des feuilles d'amiante. Résistance au feu : une demi-heure. La destruction de ce lycée, qui heureusement ne fit aucune victime, met l'accent sur les véritables questions. Reste-t-il encore beaucoup d'établissements de ce type ? Comment éviter qu'un tel drame ne se reproduise ? En mars 1990, le député socialiste du Val-d'Oise, Jean-Pierre Béquet, avait déjà interrogé le ministre de l'Education nationale sur la situation des établissements de type Pailleron. La réponse du ministre précisait que, depuis le 1er janvier 1986, date de la décentralisation administrative, la construction, l'extension et l'entretien des bâtiments scolaires du second degré relevait de la compétence des conseils régionaux et des conseils généraux. Ceux-ci ont pourtant accompli, dans le domaine de la sécurité, des efforts importants. Jack Lang, ministre de l'Education nationale, le rappela, non sans expliquer que "pour autant, l'Etat ne s'est pas désintéressé de la sécurité des élèves. Depuis 1986, les dotations transférées aux collectivités locales ont été abondées de crédits spécifiques. Les questions de sécurité sont suivies étroitement par les autorités préfectorales et académiques."
En outre, dès le lendemain de l'incendie, le ministère annonça qu'il demandait aux préfets de lui "fournir d'urgence un bilan exhaustif des actions entreprises dans le domaine de la sécurité des lycées."
Des mesures d'urgence ont été prises par le conseil régional d'Ile-de-France pour que les cours puissent être assurés dans des établissements voisins. Des bâtiments provisoires seront installés en attendant la reconstruction de la partie sinistrée lycée, début janvier.

C.L.

DIVERSES MESURES D'ORDRE SOCIAL

Les députés ont adopté en première lecture un certain nombre de DMOS. Celles-ci sont, traditionnellement, une espèce de voiture balai qui, en fin d'année, permet de légiférer sur des points très variés qui ne justifient pas forcément une loi. Cette année, le cru est particulièrement bon.

■ Le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse sera puni d'une peine de deux mois à deux ans de prison et d'une amende de 2.000 à 30.000 F. Cette mesure vise les "commandos anti-IVG" qui voulaient empêcher par la force et par l'intimidation les femmes d'avorter.

■ Sont supprimées du Code pénal les peines d'emprisonnement et les amendes qui pesaient sur les femmes ayant pratiqué leur propre avortement et les associations de défense des droits des femmes déclarées depuis cinq ans pourront se porter partie civile pour toute infraction commise contre la liberté d'avorter.

■ Sont adoptées diverses mesures concernant les personnes qui vivent sous le même toit. Dorénavant, le contrat de location d'un appartement sera automatiquement transféré à la personne survivante en cas de décès du titulaire du bail, s'ils vivaient ensemble depuis un an. Dans ce cas-là, également, toute personne à charge d'un assuré social a la qualité d'ayant-droit et est donc couverte par la Sécurité sociale.

■ Est adoptée, en première lecture, la généralisation du maintien des droits aux prestations de l'assurance maladie pour les personnes veuves ou divorcées ayant eu au moins trois enfants. Jusqu'à présent, ce maintien était réservé aux femmes veuves ou divorcées, âgées de quarante-cinq ans et plus, et mères de famille nombreuse.

■ Tout licenciement économique est nul et non avenu tant qu'un plan de reclassement des salariés n'est pas présenté par l'employeur et que les représentants du personnel n'ont pas été informés, réunis et consultés.

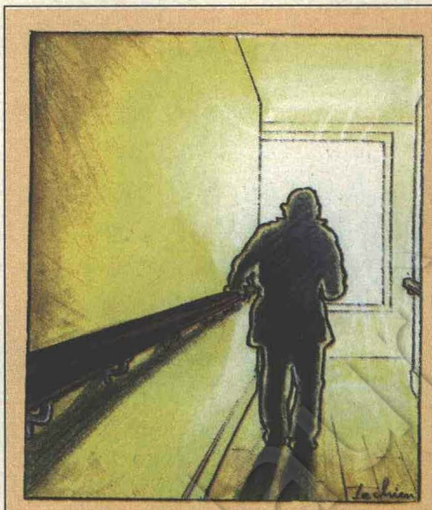

PERSONNES AGEES DEPENDANTES

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Le gouvernement devait présenter, le jeudi 10 décembre, un amendement améliorant la prise en charge des personnes dépendantes à l'occasion de l'examen du projet de loi portant création du Fonds de solidarité-vieillesse (1). Projet sur lequel il a déclaré l'urgence afin d'en raccourcir le délai de discussion. René Teulade devait y annoncer la création d'une allocation autonomie et indépendance soumise à des conditions de ressources et mise à la charge des départements. Une forme de solidarité à l'égard des aînés qui s'imposait au dire de tous, parlementaires et associations, mais coûtera cher à la collectivité.
En France, huit millions de personnes ont plus de 65 ans et un million plus de 85 ans. Et quand certaines ne parviennent plus à vivre de manière autonome, les difficultés financières compliquent encore la situation pour elles et leurs familles. Depuis plusieurs années, les socialistes attirent l'attention sur les conséquences de l'augmentation de l'espérance de vie. En l'an 2000, 600.000 personnes nécessiteront une aide pluriquotidienne et 800.000 une aide plurihebdomadaire. Il existe, depuis 1977, une allocation compensatrice versée par les départements à toute personne handicapée (en fonction du niveau de ressources et du degré d'invalidité) dont l'état justifie l'aide d'une tierce personne, cette aide ne pouvant lui être accordée que dans un établissement d'hébergement spécialisé. Une aide insuffisante et inégale selon les départements. Une aide qui n'encourage pas le maintien à domicile. Or, 80% des plus de 65 ans souhaitent vieillir chez eux.
Jean-Michel Belorgey a rappelé que l'allocation compensatrice améliorée (qui représente un supplément de trois milliards par rapport au mécanisme actuel) devrait être financée en dehors de la Sécurité sociale et qu'elle n'aggraverait en rien le déficit de l'institution. Les députés socialistes ont proposé au gouvernement plusieurs solutions de financement, discutées ce jeudi. Enfin, René Teulade, ministre de l'Intégration et des Affaires sociales, a affirmé que la revalorisation des pensions et retraites, également demandée par les députés, devrait être incluse dans les DMOS (diverses mesures d'ordre social) lors de la deuxième lecture.

M.T.

(1) Le Fonds de solidarité concourra aux dépenses de solidarité obligatoires, laissant aux caisses de retraite les seules dépenses d'assurances liées à des cotisations.

quartiers à la traîne et quartiers d'exclusion

L'enquête publiée par l'INSEE et la Délégation interministérielle à la ville permet une radioscopie assez complète des quartiers difficiles, prioritairement traités, dans le cadre de la politique de la ville.

Un peu plus de cinq cents quartiers, où vivent près de trois millions de personnes, font l'objet d'un contrat de "développement social des quartiers" ou de "conventions de quartiers". La plupart se trouvent dans les banlieues des plus grandes villes.
Les populations qui y vivent habitent souvent des HLM et sont très touchées par le chômage, elles sont jeunes et la proportion d'étrangers y est forte (voir tableau). Des caractéristiques qui ne surprendront pas, puisqu'elles recouvrent à la fois les analyses sociologiques sur les populations en difficulté et que les critères adoptés sont souvent en corrélation étroite avec le type de résultat trouvé.
Le choix de ces zones ayant été contractuellement fait par les collectivités locales (communes et régions) et l'Etat, ont été recensés les quartiers à risques rongés par le mal-vivre : insécurité, petite délinquance, dégradations. On n'est pas étonné que le chômage, en particulier des jeunes, y soit pour beaucoup. Ni que la population étrangère, plus pauvre, avec plus de familles nombreuses, donc plus de jeunes (parmi les jeunes de moins de quinze ans, un sur cinq est étranger) ne se concentre dans ces quartiers.
Mais cette enquête fait aussi apparaître des diversités très fortes. On peut distinguer deux types très différents de quartier. Un quartier "à la traîne", situé dans une région connaissant de graves difficultés, dans des zones ou l'activité est en en déclin. Le quartier n'est alors que l'image exacerbée des difficultés rencontrées sur un territoire plus vaste : 23% des quartiers sont dans ce cas. Leur taux de chômage est assez proche de celui de leur commune, mais deux fois supérieur à la moyenne française. Un quartier "d'exclusion", où le taux de chômage peut dépasser le double de celui de la commune ou de l'agglomération : 30% appartiennent à cette catégorie. "Certains mécanismes d'exclusion peuvent, en effet, être renforcés par la modernisation de l'économie d'une ville. Tout se passe comme s'il se constituait un noyau sur lequel la croissance économique n'a aucun effet, tant la qualification des postes offerts est en rupture avec le profil des demandeurs d'emploi", conclut l'INSEE.
Profils très différents qui expliquent que les réactions des populations environnantes ne soient pas les mêmes et qui appellent des remèdes également différenciés.

B.C.

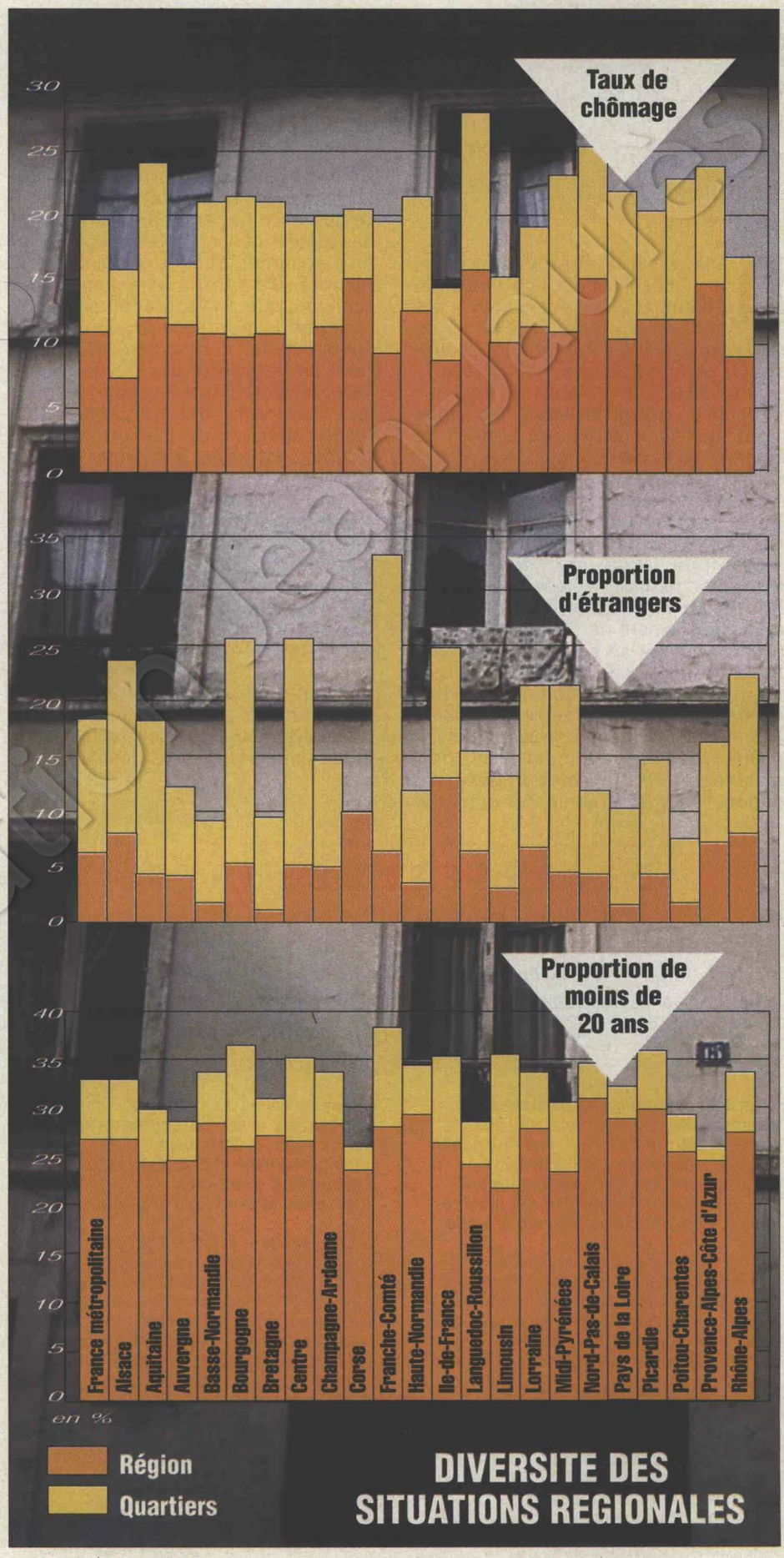

Source : INSEE © "Vendredi".

quand l'exemple force l'indifférence

L'intégration,
c'est le chemin qu'a suivi
Kofi Yamgnane
et qu'il voudrait faire prendre
au plus grand nombre.
Pour ne pas perdre le fil,
il s'en va palabrer,
avec des étudiants de Villetaneuse.

Université Paris-Nord (16.000 étudiants). Campus de Villetaneuse. Entre les bâtiments sombres se greffent des constructions rutilantes. Ce jeudi matin, les étudiants se sont agglutinés dans un amphithéâtre pour écouter Kofi Yamgnane, ministre. Intégration, le sujet s'impose dans ce lieu. "Un microcosme social. Il n'est qu'à voir la beauté des visages et des couleurs ici", dit en souriant le ministre. "L'intégration, c'est le processus qui permet à chaque individu d'adhérer au contrat social, dans une égalité de droits et de devoirs... Les gens ne parlent plus de devoirs dans la mesure où leurs droits ont été bafoués. Le pli est pris et il l'est d'autant plus facilement que l'évolution va dans le sens de l'irresponsabilité du citoyen." Pour s'intégrer, jusqu'où faut-il renier sa culture, demande un étudiant ? Il y a des choses qui ne sont pas acceptables, affirme Kofi Yamgnane, refusant l'excision, la polygamie... mais il rejette aussi la notion d'assimilation. "La France est capable d'accepter ce que je suis."

L'exemple, c'est la création du conseil des sages, à Saint-Coulitz (commune du Finistère dont il est maire depuis 1989), dont l'idée trouve ses racines dans la culture africaine. En guise d'encouragement, il raconte ses propres difficulté : il lui a fallu six mois pour trouver du travail à la sortie de l'école d'ingénieurs alors que ses camarades étaient parfois embauchés avant la fin de leurs études. "Auparavant, on ne parlait que de droits. Quand j'ai parlé de devoirs, les plus sympathiques me traitaient de maladroit, les autres d'inconscient, commente le ministre. Deux notions pourtant indissociables, comme la chair et l'ongle."
Il considère comme un acquis de son exercice ministériel cette nouvelle approche de l'intégration et de l'immigration. Autres réussites : l'accélération du processus de naturalisation ou encore du fonctionnement du Fonds d'action sociale (FAS) pour aider les associations. Mais, d'une manière générale, dans les banlieues, l'explosion est toujours à redouter. "On n'a pas trouvé les solutions, admet Kofi Yamgnane. On n'a pas le courage, par exemple, de faire en sorte que la médiation sociale prime sur la répression. On a répondu au besoin de sécurité en accroissant la présence des policiers, y compris dans les écoles, et en développant l'îlotage. Mais sauf à mettre un policier derrière chaque Francais, cela ne résoud rien." Or, la médiation sociale doit naître du quartier. Encore faut-il l'encourager. Encore faut-il tenir compte des entraves au processus d'intégration : la précarité de l'emploi, du logement, de la famille et la tendance à un retour aux intégrismes de rejet. "Le prêchi-prêcha n'a jamais servi à grand-chose, c'est l'exemplarité qui force l'indifférence générale." Sur ce point, les étudiants lui donnent quitus : "Vous êtes un exemple pour nous", lance l'un d'eux, à la fin de la scéance.

Marilyne Trassard



◆ DU CROCODILE AU MAROQUIN ◆

*Kofi Yamgnane a écrit "Droits, devoirs et crocodile" (1) pour "exorciser tout ce qui lui trotte dans la tête" et tirer les leçons d'un métissage qui associe sa culture à l'enseignement des pères catholiques de Lomé... et à Marianne. A l'origine, une jeunesse insouciante, dans la tribu des Bassars, jusqu'à l'arrivée d'un prêtre qui lui trouva un air intelligent et voulut l'envoyer à l'école des Blancs. C'est un crocodile, animal fétiche des Bassars, qui, en acceptant l'offrande d'un poulet, donna son assentiment. Commençait un parcours qui le fit passer en une trentaine d'années "du silex au laser et du crocodile au maroquin", avec, comme bâton de pèlerin, l'envie d'être utile. La vie, la mort, la politique, le monde comme il va et souvent ne va pas : tout passe au crible des coups de hargne et des envolées d'espoir du ministre-maire noir. Incrédule devant les mécanismes d'une société un peu folle : "Toutes les facilités que le confort apporte, ce n'est pas nous qui les possédons, c'est elles qui finissent par nous posséder et par avoir raison de ce que nous avons de meilleur en nous... C'est le superflu qui nous dépouille." Chaque jour, il tente d'échapper à la schizophrénie qui guette le politique, partagé entre l'éthique de responsabilité, qui consiste le plus souvent "à avaler un certain nombre de couleuvres en silence" et l'éthique de conviction qui peut aller jusqu'à l'insoumission. "C'est le doute permanent qui peut relier ces deux pôles... La tolérance et l'humilité sont des vertus capitales sans lesquelles le pouvoir rend aveugle." Impardonnable cécité face aux drames de l'exclusion, "qui touche tous ceux qui ne sont pas rentables... Eternels convalescents d'un mal endémique qui s'attaque aux organismes les plus faibles au point que la définition du bonheur se limite pour eux à ne pas trop souffrir... Si on n'y prêtait attention, la démocratie ne serait qu'un régime parlementaire qui accorde aux malchanceux le droit de crier dans la rue et aux nantis de fermer leur gueule en encaissant les dividendes." Philosophie artisanale, diront certains. Mais Kofi Yamgnane ne se considère pas comme un révélateur de vérités. "Tout a été dit. Et toi, fils de Bassar, citoyen français ordinaire, tu prétendrais refaire le monde avec, pour seule arme, la bonne volonté ?" Naïveté ? Il la revendique, au nom même de son origine étymologique : naïf, celui qui vient de naître, en latin. "Je sais qu'il faut rêver le monde autrement qu'il est et le percevoir tel qu'il est. C'est dans cette alternance entre le possible et l'impossible que l'on trouve une raison de vivre. Je frémis à l'idée d'un monde privé d'utopie, cet oxygène de l'esprit."
N'y a-t-il pas de quoi perdre son âme dans ce marigot politique ? "Si, soupire le ministre. Je me demande parfois si tout cela est fait pour moi ou si je suis fait pour tout cela." Mais, pour l'accompagner, il y a cette image d'un crocodile qui semble lui chuchoter à l'oreille : "Courage, l'homme est un risque à courir."*

M.T.

(1) Robert Laffont, collection Aider la vie, 236 p., 92 F.

des é sur fond de

Le 9 décembre, le monde du travail a pris sa justice en main. Les élections sont passées, il est temps de se poser quelques questions simples. Mais redoutables. Quel monde du travail, quelle justice, et, surtout, dans quelle main ?



Nulle fausse note, nulle invective ne sont venues troubler une campagne prud'homale qui s'est déroulée presque en catimini. A moins que les immenses panneaux publicitaires, achetés à grands frais, et quelques sages meetings n'aient tenu lieu de stratégie et d'affirmation syndicale. Comme si les cinq grandes centrales avaient tacitement fait, cette fois-ci, un pacte de non-agression.
Les syndicats auraient-ils atteint un niveau de sérénité que pourraient leur envier les partis politiques ?

Un calme étrange

La sagesse de cette campagne est d'autant plus étonnante que les précédentes ont toujours été vigoureuses, pour ne pas dire virulentes, car les résultats consacrent les audiences respectives des uns et des autres. Il est vrai que, depuis plusieurs années, les syndicats, toutes tendances confondues, ont soigneusement évité de se compter au plan national, comme en témoignent leurs réticences à accepter l'organisation de nouvelles élections nationales pour désigner les représentants des salariés aux différentes caisses de la Sécurité sociale. Mais les positions des uns et des autres étaient alors relativement stables.
Or, cette année, l'enjeu est de taille. Lors des derniers comptages pour les élections aux comités d'entreprise, la CGT, pour la première fois, ne se trouve plus en tête des cinq organisations représentatives et s'est fait coiffer sur le poteau par la CFDT. La déconvenue relative de la CGT dans les entreprises de plus de cinquante salariés, qui ont des comités d'entreprise, se reproduirait-elle au plan national, quand tous les salariés, ceux des petites entreprises comme ceux des grandes, mais aussi les chômeurs, ceux qui ont des contrats précaires, etc., sont appelés à se prononcer ?
En d'autres temps, la rivalité entre les deux centrales aurait atteint des sommets. Il n'en a rien été lors de la campagne, ces dernières semaines.
Il faut donc que les différentes centrales soient confrontées à d'autres impératifs, bien plus puissants que leurs rivalités respectives, pour qu'elles se contraignent collectivement à un tel calme. Car il s'agit bien d'une réaction collective. Pour en comprendre les raisons, il faut donc chercher des motifs collectifs, qui ont trait au syndicalisme français en général.

Quelle justice ?

Il est des signes qui permettent une première approche. Celui des abstentions aux élections prud'homales, par exemple. Il y a cinq ans déjà, plus de la moitié des salariés (54,05%) ne s'étaient pas sentis concernés, alors qu'en 1979, c'était le cas de 36,7% seulement. Les abstentionnistes considéreraient-ils que la justice prud'homale est la justice des patrons ? Les patrons, en tout cas, ne le pensent pas : ils sont encore plus nombreux à déserter les bureaux de vote (51,6% en 1979, 66% en 1987). Ils n'encombrent d'ailleurs pas de leur propre initiative les conseils élus : ce sont les salariés qui, dans 98% des cas, les attaquent.
Les uns et les autres estimeraient-ils qu'il n'y a pas lieu d'avoir une juridiction qu'ils élisent eux-mêmes, parce qu'ils n'auraient pas de différends ? A l'évidence, il n'en est rien, et le nombre des affaires jugées en 1990 le démontre amplement : 193.777. Mais ce nombre est relativement stationnaire depuis plusieurs années, malgré la crise et ses conséquences en matière d'emploi et de contrats de travail.

Quel salariat ?

La multiplication des licenciements génère sans aucun doute la peur et peut paralyser les réflexes de défense individuelle, même chez les personnes licenciées qui peuvent craindre que leur pugnacité ne les désavantage auprès d'un autre employeur de la région. La chute du



élections désaffection

nombre de journées de grève, le plus faible depuis la Libération, va dans ce sens. Pourtant, la multiplication des affaires portées devant les prud'hommes et concernant des contrats précaires, de deux ou trois mois, les différends sur le travail au noir -que les prud'hommes doivent renvoyer car ils sont du ressort du procureur de la République- plaident en sens contraire. Et témoignent d'une évolution du salariat que le syndicalisme a peu prise en charge jusqu'à présent. Pourquoi les chômeurs, les exclus (ou ceux qui se sont exclus d'eux-mêmes), voteraient-ils pour des syndicats qui les défendent si peu ? Ceux-ci ont, depuis toujours, privilégié les salariés en place, préférant traduire les gains de productivité en augmentation de salaire plutôt qu'en création d'emplois. L'attitude de certaines sections syndicales qui, comme à la RATP, ont fait de la grève l'instrument de la défense de leurs privilèges, n'a pas dû arranger les choses. Les autres salariés ont apprécié, à leurs dépens. Les exclus, davantage encore.

Les syndicats ont-ils pu compter sur leurs troupes traditionnelles, les salariés ayant un emploi stable, pour augmenter la participation au scrutin ? Même s'il en était ainsi, la faiblesse du taux de syndicalisation en France, le plus faible d'Europe et des pays de l'OCDE, permet de rester sceptique. On a beaucoup dit que les syndicats, en s'institutionnalisant, se sont coupés de leur base sociale. Sont-ils devenus seulement ces "fonctionnaires du social" exerçant des tâches d'intérêt général pour la collectivité nationale, qu'évoque Pierre Rosanvallon ? En tout cas, ils se conduisent en fonctionnaires, et considèrent leurs tâches de gestion comme leur propriété privée en refusant unanimement le vote par le Parlement du budget social de la nation, comme le propose le président de la République.

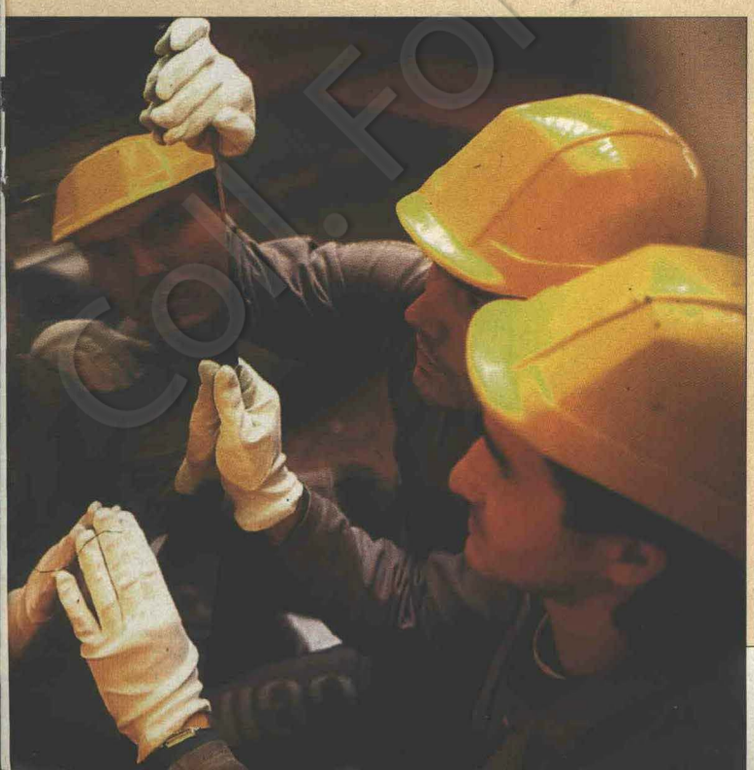

Dans quelle main ?

Face à cette institutionnalisation des syndicats qui se sont de plus en plus coupés de leur base, l'individualisme est-il appelé à régner en maître ? Une chose est sûre : les syndicats sont de plus en plus bousculés par les petites sœurs de ceux que, jadis, Alain Touraine appelait "les nouveaux mouvements sociaux", porteurs des valeurs du futur. Les coordinations, qui éclosent aujourd'hui ça et là dans les entreprises, "viennent se lover dans l'incapacité des syndicats à représenter le social", constate Pierre-Eric Tixier qui vient d'observer à la loupe, pendant plusieurs années, la CFDT. Conduisent-elles à une impasse ? Elles semblent, en tout cas, au bout de quelques années (quand elles ne se dissolvent pas une fois la raison de leur constitution dépassée), buter sur les mêmes difficultés de représentation et d'articulation avec leur base que les syndicats. La coordination infirmière ne représente plus grand-chose dans les hôpitaux, malgré une forte couverture médiatique. Les syndicats, et surtout la CFDT, ont réagi en réfléchissant, en profondeur, sur leurs rapports avec militants, adhérents et personnel de santé, et ont réussi à retisser leurs liens avec leur base. La fédération de la Santé est en passe de devenir la plus grosse de toute la CFDT. D'ailleurs, les quatre principales coordinations, celles des infirmières, des routiers, des agriculteurs et des comédiens, essaient d'établir des liaisons entre elles. Peut-être est-ce là l'embryon d'une nouvelle forme de rassemblement des salariés ? Toujours est-il que, d'une certaine façon, en essayant d'assurer leur propre pérennisation, les coordinations reconnaissent à leur corps défendant l'utilité des syndicats qui, eux, se sont toujours ancrés sur la durée.

Les syndicats sont contestés de tous les côtés. Par ceux qu'ils ont laissé tomber sur le bord du chemin en ne les protégeant pas. Par une certaine partie de leurs troupes qui se détournent d'eux, sans rien dire. Par ceux qui ont préféré les coordinations parce qu'elles les écoutaient davantage. Sans doute surmonteront-ils cette crise de légitimité. En tout cas, c'est l'intérêt de tous ceux qu'ils vont défendre, pendant cinq ans, dans les conseils de prud'hommes.

■

■ EN EUROPE ■

La France est le seul pays d'Europe à faire élire ses prud'hommes par l'ensemble du monde du travail. Dans les rares autres pays où interviennent des juges non professionnels, ils sont toujours désignés.

Dans trois pays, ce sont les tribunaux de droit commun qui tranchent, entre autres, les litiges nés des relations du travail. En Grèce et en Italie, une chambre est spécialisée à cet effet. Aux Pays-Bas, il n'y en a même pas : des juges professionnels sont affectés à ce type d'affaire. En Irlande, il n'existe pas de juridiction particulière, mais une multiplicité d'instances où des juges non professionnels règlent les litiges "par des recommandations rarement contraignantes mais souvent suivies", d'après l'Institut supérieur du travail qui a fait une comparaison très fouillée entre les différents systèmes. Dans les huit autres pays, les tribunaux du travail sont des juridictions d'exception, bien à part dans l'organisation judiciaire, où cohabitent juges professionnels et bénévoles, représentant employeurs et salariés. C'est le système de "l'échevinage". Le président du tribunal est un juge professionnel, expert en législation du travail. Les juges bénévoles sont désignés par le ministère du Travail, sur proposition des organisations syndicales et patronales.

En France, intervient également un juge professionnel : c'est le juge départiteur, qui se prononce seulement quand aucune majorité ne peut se dégager.

En appel et en cassation, ce sont les juges de droit commun qui tranchent.

Dossier préparé par Monique Grima

mieux vivre en Ile-de-France

Trop nombreux les mal-logés dans la région parisienne. Une situation qui ne cesse de s'aggraver. Pour répondre à cette urgence et aux besoins spécifiques, le gouvernement met en œuvre un plan de relance du logement.

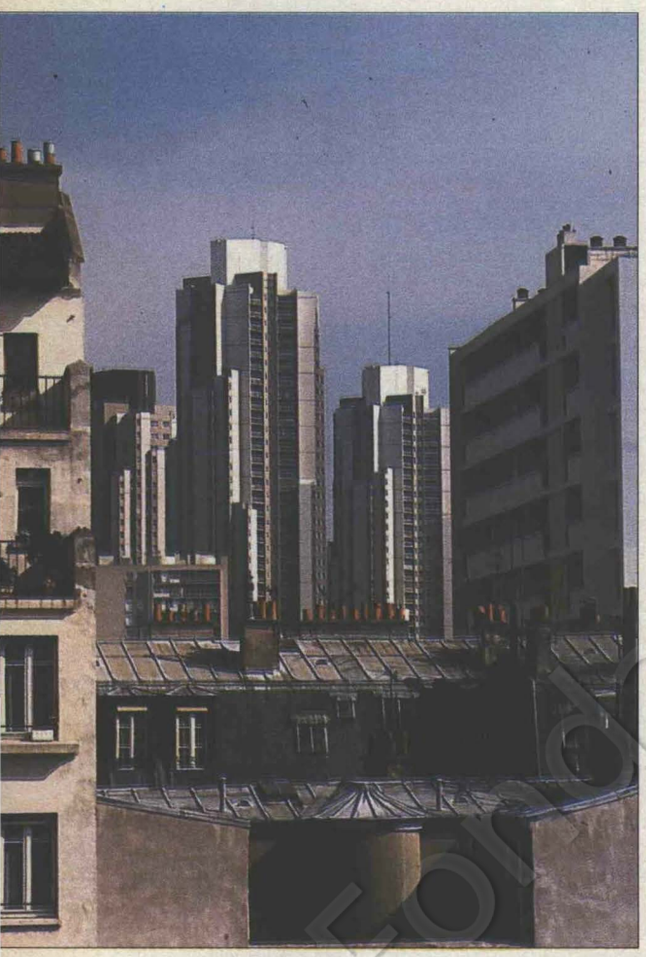

300.000 logements locatifs sont construits chaque année, en France, alors qu'il en faudrait au moins 350.000. En vingt-cinq ans, le parc locatif HLM (trois millions et demi de logements) a multiplié ses effectifs par 3,5. Cela n'est pas suffisant pour compenser la diminution du nombre de logements locatifs privés.

La demande de logements sociaux est bien moins satisfaisante en Ile-de-France que dans d'autres régions. On estime à 80.000 le nombre de mal-logés à Paris et à 200.000 pour l'ensemble de la région parisienne. Une situation particulièrement critique qui renforce la volonté de l'Etat de relancer le logement social en Ile-de-France. Ainsi, le 26 novembre dernier, Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au Logement et au Cadre de vie, présentait son "plan-logement pour l'Ile-de-France". Un plan adapté aux réalités de la situation du logement dans la région.

32.500 NOUVEAUX LOGEMENTS EN 1993

Premier objectif : accroître le nombre de logements sociaux ou intermédiaires construits en Ile-de-France. Le budget de 1993, qui est en croissance de 10% par rapport à celui de 1992, permet une amélioration des dotations pour la région. Par conséquent, 32.500 logements seront construits en 1993, soit 7.000 de plus qu'en 1992 (une augmentation de près de 30%). Ces 7.000 logements supplémentaires financés correpondent à 3.000 PAP (prêts à l'accession à la propriété), 3.000 PLA (prêts locatifs aidés) et 1.000 PLS (prêts locatifs sociaux).

En outre, afin de relancer l'accession sociale à la propriété, les plafonds de ressources des PAP sont relevés de 15% en zone 1, 10% en zone 2 et 4% en zone 3 (la région Ile-de-France est essentiellement située en zones 1 et 2). Les plafonds de ressources donnent droit au Fonds de garantie de l'accession sociale (FGAS) qui encourage les établissements de crédit à consentir des prêts conventionnés. Ceux-ci permettent aux ménages à revenus modestes ou moyens, qui acquièrent un logement neuf ou ancien d'obtenir l'aide personnalisée au logement (APL).

Marie-Noëlle Lienemann prévoit également d'utiliser les logements vacants réputés sans maître. L'Etat devient automatiquement détenteur des logements qui, quinze ans après le décès de leur ancien propriétaire, n'ont jamais été réclamés par un héritier. Ces logements, après leur réhabilitation (les crédits nécessaires sont prévus au budget du ministère du Logement) seront, en priorité, affectés aux personnes en difficulté.

INTERVENTION SUR LE FONCIER

En créant de nouveaux outils pour faciliter l'achat de terrains par les communes et la construction de logements sociaux, l'Etat agit aussi sur le foncier. Actuellement, le Fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France (Farid) (1), accroît les moyens pour le logement et l'action foncière. Avec 100 MF en 1990 et 150 MF en 1991, il a permis de financer la surcharge foncière de 8.504 logements. Ces dernières années, le coût des terrains a subi une forte hausse, à laquelle s'ajoute le coût des parkings souterrains, les contraintes spécifiques de chantiers... Pour y faire face, une subvention additionnelle d'insertion urbaine sera créée sur les crédits du Farid. L'Etat envisage également de mobiliser des terrains appartenant aux grandes entreprises publiques. Un premier protocole concernant la SNCF devrait être signé fin décembre.

Dans le cadre des mesures en faveur des plus démunis en Ile-de-France, tout un processus d'aide à l'acquisition d'hôtels meublés sociaux devrait être mis en place.

Enfin, Marie-Noëlle Lienemann, à travers une série de dispositions présentées en conseil des ministres, entend réglementer et encadrer l'activité des marchands de biens. Certains excès sont trop souvent constatés, tels que des travaux abusifs, des évictions forcées d'occupants...

Chrystie Lipani

(1) Ses recettes proviennent d'une taxe sur les bureaux : en 1992, 60 F par mètre carré à Paris et dans les Hauts-de-Seine, 36 F en petite pouronne, 18 F en grande couronne.

PETITES ANNONCES ☎ 45.56.78.57

▶ EMPLOI

16701 - *Français à l'étranger cherche reconversion en France.* Diplôme IEP, doct. éco, 9 ans expérience secteurs privé et public. Ecrire à "Vendredi" qui transmettra.

16702 - *Avocat,* 30 ans, adhérent PS et L.D.H., ancien assistant faculté droit, cherche stage collaborateur auprès d'avocats pénalistes et travaillistes. Paris, RP, gdes villes de province. ☎ 59.82.84.88

16703 - *JH 27 ans, maîtrise psycho. sociale + DESS IAE* en cours, expérience milieu associatif, cherche poste à resp., communication, ressources humaines... de préf. métropole lilloise, Nord.
☎ 20.67.04.36 / 21.92.34.05

16704
DIRECTEMENT DU FABRICANT
J'offre aux lecteurs de "Vendredi"
2 VERITABLES JEAN'S 14 1/2 OZ,
100% coton délavé, 5 poches, 6 rivets, type Levis 501, du 36 au 46
Prix exceptionnel 149 F les 2 franco de port satisfait ou remboursé
Règlement à l'ordre de Gaston DIOULO, 292/7 Bd de Reims, 59100 ROUBAIX

16705
■ TRAVAUX ■
Militants parisiens, nous créons une entreprise de bâtiment et effectuons pour vous tous travaux et aménagements.
Appelez-nous au 45.43.36.74 (Sté BOBATI).



L'insupportable : la mort de 1.000 enfants par jour.

SOMALIE

un premier pas, une valeur d'exemple

A l'unanimité, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, le 3 décembre, la résolution 794 autorisant une opération militaire d'urgence "afin de faciliter les processus de distribution des secours, de réconciliation et de règlement politique en Somalie."

C'est une première dans l'histoire de la communauté internationale. Pour la première fois, en effet, s'applique le droit d'ingérence pour raison humanitaire, car aucune frontière internationale n'a été violée et aucun Etat membre n'a formulé de demande d'intervention.

L'initiative politique de cette intervention massive, voulue par Boutros Boutros-Ghali et placée sous le contrôle de l'ONU, revient aux Etats-Unis, dont le contingent atteindra 28.000 hommes. Elle n'est pas exempte, bien sûr, de préoccupations de politique intérieure de la part de l'administration républicaine sortante, et elle confirme, en outre, le rôle de superpuissance incontestée des Etats-Unis sur la planète.

Mais la situation dramatique, très fortement médiatisée, de la population dans une partie du territoire somalien, et l'action de bandes armées incontrôlées pillant l'aide humanitaire internationale (40 à 50% de détournements selon les ONG, 80% selon les récents propos du secrétaire général de l'ONU), servent de base morale à un recours massif à la force, favorablement accueilli localement comme par la communauté internationale.

Une vingtaine de pays participent à l'opération "Restore hope" (rendre l'espoir), en marquant ainsi le caractère international.

Invité de France-2 le 5 décembre, le ministre de la Défense, Pierre Joxe, précisait que la France, dont de très nombreux soldats sont -souvent les premiers- présents dans quinze pays, allait envoyer en Somalie un contingent de 2.100 hommes, qui seront déployés dans l'Ouest du pays. Le ministre rappelait cependant "qu'à travers le monde, dans de nombreux autres pays, beaucoup plus de gens encore souffrent et meurent", évoquant le Mozambique (où l'ONU pourrait aussi mener une opération d'envergure), le Libéria, le Sud-Soudan... oubliés du reste du monde et des médias.

En Somalie, l'opération militaire est lancée dans un pays qui connaît, outre la famine, qui tue 1.000 enfants par jour, une crise sociale et politique profonde. La longue dictature de Syad Barré, renversé en janvier 1991, avait généré le chaos qui prévaut depuis 2 ans. En dehors du Somaliland, nord du pays, qui a fait sécession en 1991, on peut penser que les différentes factions qui s'affrontent sur le terrain, notamment celles du "président intérimaire" Ali Mahdi (clan Agbal) et du général Mohammed Farrah Aïdid (clan Habra Gedir), entendent toutes capitaliser cette présence extérieure. On ne peut pas exclure non plus que la forte présence étrangère ne crée une ambiance propice à l'action des islamistes jusqu'ici peu structurés.

L'HUMANITAIRE ET LE POLITIQUE

Le 30 novembre, Marlin Fitzwater, porte-parole du président Bush, déclarait : "Notre but n'est pas d'installer un gouvernement ni de changer la structure de gouvernement du pays, mais simplement d'assurer la sécurité pour la livraison de l'assistance humanitaire." Ne conférer qu'un caractère humanitaire à cette opération de police internationale laisserait le champ libre aux factions et bandes armées dès le retrait des troupes de l'ONU. Cette intervention extérieure ne peut avoir un sens que si elle se fonde sur un projet social et politique constitué, accepté par les forces somaliennes qui contrôlent le terrain. C'est pourquoi, à Paris notamment, mais aussi, semble-t-il, à Washington, on "ne perd pas de vue la recherche d'une solution politique", comme le soulignait, le 7 décembre, le porte-parole du Quai d'Orsay. En clair, amener à la table des négociations les chefs des factions et y débattre des structures de la nouvelle Somalie. "L'enjeu pour la communauté internationale est trop important", précise-t-on encore à Paris. Particulièrement si l'on veut que cette première historique serve de jurisprudence internationale. Notamment en Yougoslavie ? Une éventualité non totalement écartée par François Mitterrand, qui a souligné les conditions "très différentes" de terrain et de combat et les précautions à prendre "dans l'intérêt de nos soldats".

Guy Labertit

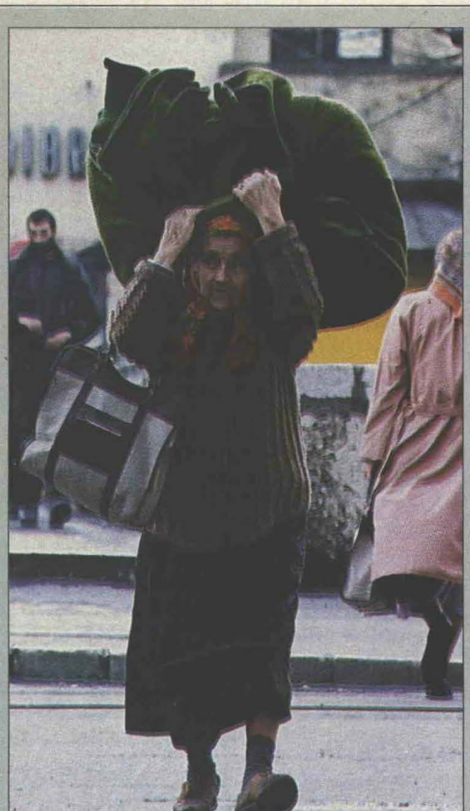

Nénad Dizdarevic, cinéaste, professeur à l'Académie des arts scéniques de Sarajevo, a pu sortir de son pays pour venir monter à Paris son quatrième long métrage, qui sera le premier film bosniaque. Entretien.

YOUGOSLAVIE : UN TEMOI

"Ce n'est pas la haine qui a provoqué

Quelle est la nature de la guerre en Bosnie-Herzégovine, et particulièrement à Sarajevo ?
Je veux d'abord dire avec force que ce n'est pas une guerre civile provoquée par ces fameuses haines ancestrales qui auraient spontanément resurgi du fond des consciences et des cœurs avec la fin du communisme. Ce n'est pas la haine qui a provoqué la guerre, mais la guerre qui a provoqué la haine. Et elle la renforcera tant qu'elle se prolongera, avec son cortège d'atrocités indescriptibles. Cette guerre a été portée en Bosnie-Herzégovine par ceux qui ont ressorti des tiroirs de leur histoire fantasmée l'idée de Grande Serbie et voulu l'imposer par la violence à tout l'espace yougoslave. Ce rêve ne pouvait mener qu'à la catastrophe, comme celui d'Hitler de rassembler tous les Allemands dans son Reich. Fabriquée à Belgrade, cette guerre finira par y retourner.

Est-ce que les Serbes n'avaient pas été obligés de cohabiter, contre leur gré, avec les Musulmans et les Croates de Bosnie-Herzégovine et ne se trouvaient menacés par la création d'un Etat fondamentaliste musulman ?
La meilleure réponse à cette question est que Sarajevo est défendu par ses citoyens de toutes origines nationales et confessionnelles, qui résistent ensemble. Dans les journaux, à la radio et à la télévision, Croates, Serbes, Musulmans, écrivent, parlent et présentent les émissions côte à côte et à tour de rôle. L'épouvantail du fondamentalisme musulman est agité à Belgrade, mais aussi à Zagreb, par intérêt politique, pour susciter les peurs, justifier la partition de la Bosnie-Herzégovine et détruire l'unité de ce pays qui existe, dans son originalité et comme une entité depuis le Moyen Age. Il y a, certes, des musulmans croyants et pratiquants en Bosnie, mais la frange d'intégristes n'est pas plus importante que les minorités extrémistes qui s'agitent partout en Europe. La réalité est que la Bosnie-Herzégovine offrait -et offre encore- le mauvais exemple d'un cosmopolitisme insupportable aux nationalismes à fondement ethnique et xénophobe. C'est ce qui explique la rage d'anéantir qui a dévasté, après Vukovar, les villes de Bosnie-Herzégovine comme Sarajevo, Mostar, Jajce et bien d'autres. En détruisant ces villes, avec les témoignages de leur diversité qui se reflète dans leurs monuments, églises, mosquées, synagogues, bibliothèques, musées, cimetières, les canonniers de Karadzic veulent effacer jusqu'aux traces d'une civilisation tolérante et accueillante unique en Europe. Dans ce sens, la guerre de Bosnie-Herzégovine n'est pas une guerre qui oppose des peuples, mais qui oppose deux conceptions de la vie : l'une qui prône le repli sur des communautés fermées, occupant des territoires ethniquement homogènes (ou "purs"), l'autre qui se nourrit de l'interpénétration des cultures et refuse des ségrégations d'autant plus absurdes qu'elles reposent, en l'occurence, sur des mythes historiques.

Qu'attendent les habitants de Sarajevo du monde extérieur ?
Lorsqu'on vit à Sarajevo et qu'on voit d'où partent les obus et les roquettes qui détruisent la ville et les habitants, aucun doute

L'EUROPE EN CONSTRUCTION

la croissance au rendez-vous ?

Les 11 et 12 décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze se sont retrouvés à Edimbourg : l'adoption du budget de la CE et l'initiative européenne de croissance étaient au programme du conseil.

La construction européenne est-elle en crise, comme on le prétend souvent ? Qui ne le croirait, en effet, face aux difficultés rencontrées dans certains pays pour ratifier le traité de Maastricht et à la prise de conscience du faible degré d'adhésion des citoyens à une Europe encore abstraite, dont ils redoutent d'autant plus les effets qu'ils n'en maîtrisent que peu les décisions et en perçoivent mal les objectifs ?
L'affaire du volet agricole du GATT, l'impuissance à s'opposer à la montée quotidienne de l'horreur dans l'ex-Yougoslavie, des perspectives économiques et sociales peu réjouissantes, tout concourt, en cette fin d'année 1992, à porter un regard inquiet sur l'avenir de la Communauté européenne qui apparaît divisée sur nombre de dossiers.
C'est dans ce climat morose que le conseil européen d'Edimbourg -le dernier que présidera la Grande-Bretagne avant de céder la place au Danemark le 1er janvier 1993- aura tenté de donner "un signal positif" aux attentes des citoyens.

OBJECTIF PRIORITAIRE : LE TRAITE DE MAASTRICHT

C'est du moins ce dont sont convenus le 4 décembre François Mitterrand et Helmut Kohl, lors du soixantième sommet franco-allemand. Les deux dirigeants ont su ne pas laisser leur différence d'appréciation sur l'accord de Washington entre la CE et les Etats-Unis l'emporter sur leur volonté commune "de poursuivre leur chemin vers l'unification politique de l'Europe, quelles que soient les difficultés." La première étant de réussir la ratification du traité de Maastricht par les douze Etats membres. Dix d'entre eux y auront procédé d'ici à la fin décembre. Mais une lourde incertitude pèse sur le temps qu'il faudra à la Grande-Bretagne, où le débat ne fait que s'engager aux Communes, pour y parvenir à son tour. Quant à la question danoise, le conseil européen aura dû s'efforcer de trouver une formule permettant au Danemark de ne pas participer à certains aspects de l'union européenne sans qu'il soit nécessaire pour autant de renégocier ce traité ni de procéder à de nouvelles ratifications.
Autre difficulté (de taille) à surmonter : l'adoption du budget de la CE pour les cinq ans à venir (1993-1997). Comme le souligne un proche de Jacques Delors, "On touche là à la conception même de l'union européenne." Pour autant, les Douze ont bien du mal à trouver un compromis sur le "paquet Delors-2" qui envisage un accroissement du budget

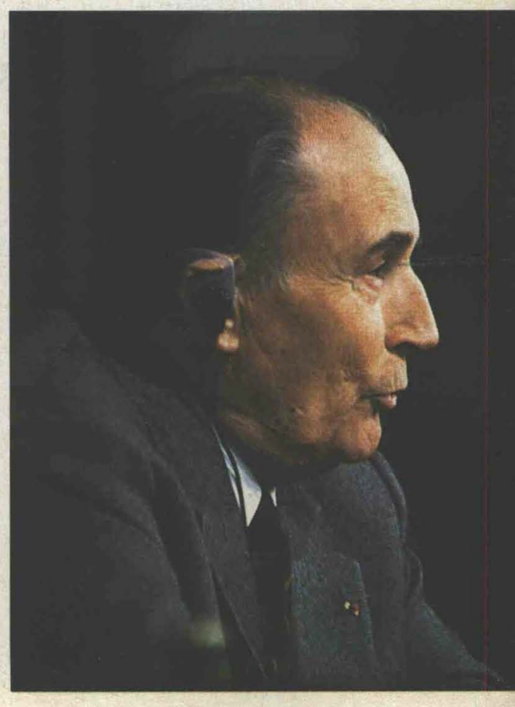

GNAGE

la guerre"

n'est permis sur ce qu'il conviendrait de faire : l'agresseur se désigne lui-même et ses positions sont clairement localisées. Je tiens à affirmer que toutes les allégations sur de prétendues provocations criminelles bosniaques sont fausses.
Nous pensions, à Sarajevo, que le président François Mitterrand était venu dans notre ville lancer un ultimatum aux forces de Milosevic-Karadzic pour qu'elles arrêtent la guerre et les massacres. Nous nous sommes trompés, mais nous comprenons tout à fait le souci des puissances qui ne veulent pas risquer la vie de leurs soldats pour venir en aide à des populations étrangères.
Nous sommes néanmoins troublés par l'insistance avec laquelle de nombreuses et très importantes autorités politiques et militaires répètent qu'aucune intervention militaire internationale n'est possible et que la seule solution passe par une négociation entre les parties en présence.
Cela signifie que nous devrions nous entendre, non pas avec nos adversaires -ce qui est courant- mais avec les responsables de crimes contre l'humanité.
Or, ces personnages disposent contre nous d'une supériorité militaire écrasante et s'en servent, en toute impunité, pour réaliser des objectifs dont l'aboutissement inéluctable est notre élimination. Il ne nous resterait qu'à discuter des modalités de cette élimination...
Nous préférons demander le droit de nous défendre et d'en appeler à tous ceux qui sont conscients que c'est le destin de l'Europe et de la liberté qui se joue aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine. Mais le temps des brigades internationales est malheureusement révolu.

Propos recueillis par Maurice Lazar

communautaire de 20 milliards d'écus pour assumer les priorités nées de la mise en œuvre du traité de Maastricht (fonds de cohésion, aide directe aux agriculteurs, coopération industrielle, PESC...) et pour permettre l'élargissement prévisible à d'autres pays. Face aux réticences de certains Etats et aux prévisions sur la croissance, revues à la baisse, la commission a proposé l'étalement sur sept ans de l'accroissement du budget (1,37% du PNB communautaire en 1999 contre 1,2% actuellement).

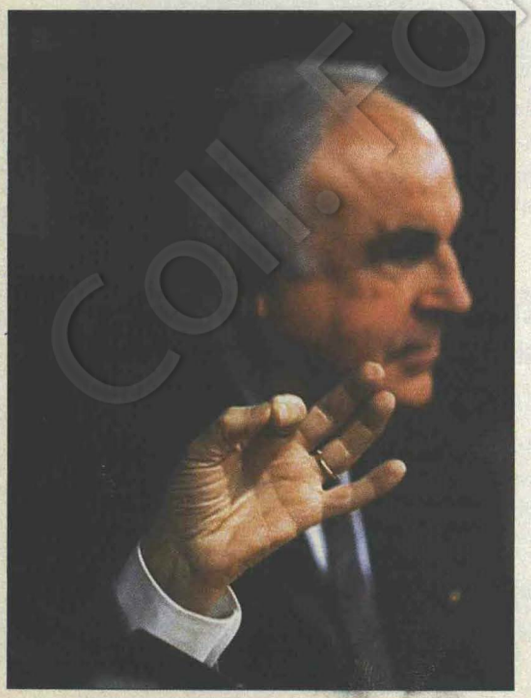

Mais ces aménagements se heurtent toujours au refus britannique d'augmenter un tant soit peu les ressources communautaires, alors que les pays du Sud, Espagne en tête, craignent une remise en cause, de facto, du Fonds de cohésion destiné à aider les pays les moins riches. Entre ces positions, le conseil aura dû trancher, peut-être en faveur de la position "raisonnable" défendue par la France et l'Allemagne - dont la réunification grève les finances- qui repose sur la recherche d'un "compromis solide" prenant en compte les difficultés économiques en Europe mais ne privant pas la Communauté des moyens de ses ambitions.

UNE DYNAMIQUE D'OUVERTURE

Et particulièrement l'ouverture, dès qu'achevée la ratification du traité de Maastricht (ou avant ?), des négociations avec les pays de l'AELE candidats à l'adhésion à la CE (Suède, Norvège, Finlande, Autriche et Suisse). On sent, chez François Mitterrand notamment, la volonté d'accélérer un processus dont l'enrayement depuis quelques mois pèse aussi sur la dynamique d'ensemble.
C'est la raison pour laquelle, au-delà des autres points à l'ordre du jour, portant sur la représentation allemande au Parlement européen et le volet agricole du GATT, la commission, fortement appuyée en cela par la France et quelques autres, a invité le conseil européen à lancer une initiative de croissance destinée à rétablir la confiance dans la Communauté, tant des citoyens que des milieux économiques.
Une telle initiative est d'autant plus nécessaire que la situation économique actuelle est mauvaise et qu'elle se détériorera encore si rien n'est fait, la croissance se situant entre 1 et 1,5% en 1993 et le chômage devant se stabiliser aux alentours de 10 à 11% de la population active jusqu'en 1996. Le sommet d'Edimbourg aura dû définir les grandes lignes de cette démarche qu'un prochain conseil des ministres de l'économie et des finances pourrait traduire en mesures concrètes. Elles pourraient notamment consister en un programme de grands travaux (réseaux transeuropéens de télécommunication et de transports) financés par un fonds européen d'investissements, dont la création serait décidée prochainement, ayant pour vocation de garantir des prêts, notamment aux PME-PMI.
Une façon pour l'Europe de ne plus attendre, telle sœur Anne, la reprise d'outre-Atlantique, alors même que les Japonais et les Américains, sous l'impulsion de Bill Clinton, s'apprêtent eux aussi à engager leur pays dans des stratégies de croissance à la recherche de nouvelles voies. Une façon aussi pour l'Europe de construire enfin concrètement un avenir crédible aux yeux des citoyens.

Ghislaine Toutain

◀ *François Mitterrand et Helmut Kohl, le 4 décembre, lors du 60e sommet franco-allemand.*

BREF... EN BREF... EN

■ **50,3% des électeurs suisses et seize cantons sur vingt-trois ont dit non à l'Espace économique européen (EEE). Tous les cantons alémaniques (sauf Bâle), ainsi que le Tessin italophone ont voté contre, tous les cantons francophones, pour. Ce rejet est regretté par la CE et aussi par la Norvège, l'Autriche et la Finlande. Surtout, il pourrait retarder de plusieurs mois l'entrée en vigueur de ce traité qui institue le plus grand marché unique du monde (380 millions de consommateurs) entre les Douze de la CE et les Sept de l'AELE. Mais la demande d'adhésion de la Suisse à la CE ne semble pas être remise en cause.**

■ Les socialistes européens, regroupés dans le Parti des socialistes européens, se sont réunis à Edimbourg, le 9 décembre, comme de tradition, à la veille du conseil des 12. A l'ordre du jour : la relance économique, l'Europe des citoyens, la question danoise et surtout l'avenir de l'idée européenne. Roland Dumas, Laurent Fabius, Gérard Fuchs, Jean-Pierre Cot et Pierre Mauroy étaient présents pour la France.

■ **Les contrôles sur les personnes aux frontières internes de la CE ne seront pas abolis le 1er janvier 1993, Grande-Bretagne, Danemark et Irlande s'y opposant pour l'instant. Mais "des progrès ont été accomplis", selon Elisabeth Guigou.**

■ Le PS français souhaite une "initiative européenne de solidarité active avec la Bosnie.
La force du mouvement socialiste est de rappeler les valeurs démocratiques et celles de la construction européenne pour lutter contre la résurgence du fascisme", précise Jean-Jack Queyranne, son porte-parole.

■ **Mobilisation contre le racisme en Allemagne. Une centaine d'universités, des entreprises et des syndicats ont lancé dans tous les Länder une semaine d'action contre le racisme.**

■ Négociations bilatérales israélo-arabes. Les Israéliens n'estiment pas "irréaliste" une déclaration commune sur les principes de la paix avec Damas. Les pourparlers avec les Jordaniens devraient porter sur l'eau, l'énergie et l'environnement. Le blocage est avéré avec les Palestiniens, qui souhaitent une intervention des Etats-Unis, ce que refuse Israël.

■ **Boutros Boutros-Ghali a recommandé la mise en place d'une opération de l'ONU au Mozambique. 7 à 8.000 hommes pourraient être déployés en différentes étapes pour superviser le processus de paix et les élections générales de 1993.**

■ Le maire socialiste de Lisbonne, Jorge Sampaio, a été désigné président de la Fédération mondiale des cités unies et villes jumelées, pour succéder à Pierre Mauroy, qui a renoncé à cette fonction à la suite de son accession à la présidence de l'Internationale socialiste. Le choix de Jorge Sampaio, qui devrait être confirmé au prochain congrès, témoigne de la volonté de la FMCU d'accentuer la coopération avec les pays du Sud.



Vendredi

45.56.78.56 / 78.57

DES SPECTACLES POUR LES FETES ? AMIS DE Pprovince QUI "MONTEZ" A PARIS, LE CLUB A PENSE A VOUS... MAIS APPELEZ-NOUS AVANT LE 23 DECEMBRE.

TALILA

Au Pigall's (Paris), du 15 décembre au 3 janvier

Talila, chanteuse yiddish, fait sa rentrée parisienne dans un spectacle intitulé "Papirossn". Elle chante, mais elle raconte aussi...

2 invitations par soirée pour nos abonnés du 25 au 30 décembre.

BERNARD EST MORT
de Daniel Soulier

Péniche Opéra (face au 200 quai de Jemmapes, canal Saint-Martin, Paris Xe) jusqu'au 10 janvier

L'ultime répétition d'une formation musicale en hommage au patron Bernard, mort le matin même au Mozambique... Drôle et corrosif.

Mise en scène : Didier Patard

15 invitations pour nos abonnés du 20 décembre au 1er janvier.



CHANNEL BOBO TI-VI

Théâtre JKL, Paris, jusqu'au 31 décembre

La dernière journée d'une chaîne de télé...

Mise en scène : Alain Seviguira

Tarif réduit (50 F au lieu de 80 F) pour nos lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras du 26 au 31 décembre

et 15 invitations pour nos abonnés du 14 au 23 décembre.

LE CABARET DE LA GRAND'PEUR
d'après Bertolt Brecht, Kurt Weill et Hans Eisler

A bord du bateau-théâtre "L'Ouragan" (face au 3 quai Malaquais, Paris VIe), jusqu'au 10 janvier

La peur que tout recommence et le besoin d'en rire afin que la tragédie ne se répète qu'en comédie. Un voyage sur la mémoire des eaux troubles...

Mise en scène : Isabelle Starkier

2 invitations par soirée pour nos abonnés du 25 au 31/12.



LA PAROLE POLITIQUE EN JEU

Théâtre de l'Aquarium, la Cartoucherie (Paris), le 19 décembre

Dans le cadre du cycle "Les Mots et la politique", un débat-événement en présence d'hommes politiques, d'universitaires et de journalistes. Suivi de la représentation des deux spectacles : "Marguerite et le président" et "Les Vœux du président".

2 places pour nos abonnés

Pour obtenir les places, 45 56 78 56 / 78 57

Pour connaître les programmes

- **Bateau-théâtre "L'Ouragan" : ☎ 40 51 84 53**
- **Péniche Opéra : ☎ 42 45 18 20**
- **Le Lucernaire : ☎ 42 22 26 50 / 45 44 57 34**
- **Talila : ☎ 42 82 10 48**
- **Théâtre de la Main d'Or : ☎ 48 05 67 89**
- **Théâtre JKL : ☎ 42 09 71 45**
- **Théâtre de l'Aquarium : ☎ 43 74 99 61**

FELICITE
ou le Merveilleux Théâtre d'Art et de Science du Docteur de Groninge

Théâtre de la Main d'Or, Paris, jusqu'au 3 janvier

Le détournement des idées scientifiques au nom de causes moralement indéfendables...

Mise en scène : Michel Valmer. **Avec Gérard Majax**

Le Théâtre de la Main d'Or et le Club offrent 5 invitations (2 personnes) pour nos abonnés le 29 décembre.

VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS
d'après l'œuvre d'Arthur Rimbaud

Le Lucernaire (Paris), jusqu'à fin janvier

Rimbaud, rebelle, étonnamment moderne. Un spectacle poétique et musical. Prix Pierre-Boulanger 1990 du meilleur spectacle poétique.

Mise en scène : Désiré Saorin et Elisabeth Torres

5 invitations pour nos abonnés le 28 décembre.

Tarif réduit (84 F au lieu de 140 F) du 26 au 30 décembre à nos lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras.

Je m'abonne

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

"Vendredi" l'hebdo

Abonnement 1 an : 270 F

DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F

"Vendredi" hebdo + "Vendredi Idées"

Abonnement 1 an : 350 F

DOM-TOM / CEE : 500 F
Autres pays : 700 F
Institutions : 700 F

A renvoyer à : "Vendredi" service lecteurs, 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07

accompagné, éventuellement, du montant des abonnements. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à ...



Ma douce

Un certain âne avait grand soif et grand faim. Quand il rentra à l'écurie, il vit son râtelier plein de foin et son auge pleine d'eau. Son maître, un paysan, avait pensé à lui. Mais sa faim était si grande et si grande sa soif, qu'il ne sut par lequel commencer du foin ou de l'eau. Par le foin ? C'est fort bien dit, mais j'ai telle soif que je ne pourrai avaler une bouchée et qu'il me faut d'abord boire. Alors, commençons par l'eau. Voire ! J'ai si grand faim qu'il me faut d'abord manger pour ne point défaillir. Et raisonnant ainsi, il passa la nuit et le jour suivant sans boire ni manger. Une nuit passe, encore livrée aux réflexions, et un nouveau matin le trouve roide mort, et de soif et de faim, entre son auge pleine d'eau et son râtelier plein de foin.

Ma douce, bien des cœurs pusillanimes pourront se reconnaître dans l'âne de cette fable. Elle ne sera point sans vous faire penser à quelqu'un de nos baudets politiques qui n'est point du Poitou et qui s'en va toujours habité par l'ambition du pouvoir suprême. Mais, pour y parvenir, il ne sait jamais se décider entre la soif de plaire à ses électeurs et la faim de nuire au président et à son parti. L'autre semaine, on lui demanda pourtant de choisir pour tout simplement soutenir la France. Mais devrait-il prendre l'eau des électeurs paysans ou le foin du président ? Comme le roussin d'Arcadie de la fable, notre baudet politique décida de ne point décider et perdit l'un et l'autre.

Pour moi, ma douce, il y a fort longtemps que je vous ai choisie car vous savez combler et ma soif et ma faim.

p.c.c. Jean Guilloineau

VIRGIL TANASE

La cuisine sauce aigre-douce

Un air de fête qui est toujours bienvenu pour nous laisser croire que nous valons mieux que ce que nous mangeons.

Les livres de cuisine deviennent albums d'art et traités savants. On ne peut que s'en réjouir. Certes, depuis longtemps, une fois les recettes courantes épuisées par des éditions renouvelées et après avoir fait le tour des cuisines exotiques, les auteurs avaient trouvé bon d'agrémenter leurs textes par moins d'innovations douteuses que d'illustrations somptueuses. Au mépris de tout esprit pratique, les libraires proposaient des volumes de la taille d'une encyclopédie, dont on ne pouvait tacher les pages sans un pincement au cœur. Bref, on cuisinait en tenue de soirée. Je ne dis pas que *"La Table des doges" (1)*, de Pino Agostini et Alvise Zorzi, ou encore *"La Cuisine romaine antique" (2)*, de Nicole Blanc et Anne Nercessian, sont plus faciles à manipuler, ni qu'il serait moins dommage de les laisser traîner sur la table où l'on vient à peine de vider le poisson. Ces livres de cuisine ne sont pas faits pour meubler la cuisine et leur charme n'a rien à voir avec l'esprit pratique du déjeuner quotidien.

A la rigueur, on peut cuisiner vénitien en suivant les recettes de Pino Agostini et Alvise Zorzi. Mais il serait dommage d'acheter ce livre pour un si maigre service. Il y a là-dedans tout un art de vivre qui voudrait faire partager les joies d'une époque supposée heureuse. Le texte et les illustrations, d'une qualité exceptionnelle, transportent dans un monde où les beaux-arts et les arts mineurs, dont celui de la table, s'épaulent pour faire l'éclat d'une civilisation. Entre les toiles de Zugno et de Veronese, entre les photos d'olives et celles de salons élégants où le mobilier et les cristaux, les assiettes ouvragées et les objets d'art dessinent des intérieurs de cinéma, le lecteur n'a plus qu'à se laisser emporter par l'imagination. Il n'en faut qu'un peu pour que, par la vertu d'un plat, en fermant les yeux, on retrouve la vigueur d'un style de vie, et que l'acte vulgaire de mettre un poisson au four devienne une danse d'époque.

Il en va de même avec "La Cuisine romaine antique". De toute évidence, les auteurs comptent séduire en faisant appel à l'image d'une Rome fastueuse, décadente à souhait, raffinée dans ses goûts et dans ses perversions, y compris culinaires. Les maîtres des cuisines impériales inventaient des mets surréalistes où l'extravagance de l'idée avait le pas sur les sensations gustatives, en y ajoutant, parfois, une pincée de cruauté (le ragoût de crêtes de coq arrachées sur l'animal vivant, ou ce plat de langues de flamant rose). Nicole Blanc et Anne Nercessian vont plus loin et font œuvre d'historien : examen des sources, confrontation avec les données archéologiques, etc. Le résultat est un ouvrage qu'on aurait tort de classer parmi les livres de cuisine. En premier lieu parce qu'il serait difficile de cuisiner d'après des recettes qui, dans le texte d'origine, se réduisent, souvent, à deux lignes : prenez ceci, ajoutez cela, cuisez, c'est tout. Refaites par les auteurs, ces recettes deviennent banales, ou alors exigent des produits et des condiments que nous n'avons pas. Ensuite, il n'est pas certain que nos goûts soient les mêmes et il est fort probable que cette cuisine déçoive ceux qui feraient l'effort de la reconstituer. Il n'en reste pas moins que cuisiner



▲ *Cuisiner peut devenir un jeu d'imagination séduisant.*

romain peut devenir un jeu d'imagination séduisant. Surtout, ne l'oublions pas, les auteurs sont des historiens très sérieux et apprennent maints détails de la vie de tous les jours de cette Rome antique dont nous sommes tous, un peu, les héritiers.

Si l'on en croit Nietzsche ("Par delà le bien et le mal"), l'évolution de l'être humain a été longtemps retardée et gravement compromise par la médiocrité de la cuisine. Entre le traité savant et l'œuvre d'art, les nouveaux livres de cuisine essaient, modestement, d'y remédier. En ajoutant aux repas un air de nostalgie historique et d'imagination artistique. Somme toute, un air de fête qui est toujours bienvenu pour nous laisser croire que nous valons mieux que ce que nous mangeons.

(1) Casterman, 222 p., 265 F.
(2) Glénat/Faton, 250 p., 380 F.

bilan d'une décennie

L'album réalisé par le Centre national de la photographie évite le double piège du recueil qui sélectionne et du bilan qui inventorie.

Il est d'usage, à la fin d'une décennie de dresser un bilan. Ces panoramas ont souvent un aspect d'inventaire, méticuleux ou ennuyeux. Nul ne peut dire ce que les générations futures retiendront de ces fructueuses années, pour la culture, que fut la décennie 1981-1991. Une fois éteintes les polémiques sur les turbulences de l'Opéra-Bastille ou sur la flamboyance d'événements faits pour passer, restera de ces "années Lang" un changement profond du paysage de la culture.

Avec la protection de salles de cinéma comme la Pagode ou le Rex, le classement de monuments funéraires du cimetière du Père-Lachaise, l'inscription à l'inventaire de la mosquée de Paris, de restaurants comme le Grand Véfour ou de la piscine Molitor, c'est la notion même de monument historique qui est époussetée et l'idée de patrimoine qui prend un sacré coup de jeune. Dans le même temps, la vénérable et chic place Vendôme est également classée.

Avec la création, à Charleville-Mézières, de l'Institut international de la marionnette, l'inauguration du Conservatoire de musique, chants et danses traditionnels, à Lorient, ou celle de l'écomusée de Haute-Alsace, à Ingersheim, l'ouverture du musée des Arts de la mode et la création du palais de l'Image au palais de Tokyo, c'est l'univers des arts qui s'étend à des champs jusqu'alors méconnus ou marginalisés.

L'institutionnalisation de la Fête de la Musique au printemps, de celle du Cinéma, la Semaine de la Chanson française, les Journées du Patrimoine, la Journée nationale des Jardins, le week-end de la Fureur de lire, offrent à tous de nouveaux rendez-vous, qui s'inscrivent dans l'éphéméride de chacun.

Les lancements des opérations du Grand Louvre, les fouilles des Tuileries, la Cité des sciences de La Villette ou le musée Picasso traduisent l'aboutissement spectaculaire de l'effervescence créative du pays, pendant cette décennie, dans tous les domaines.

Cette ouverture des critères de la création, ce climat imaginatif, cette irrigation du tissu culturel trouvent admirablement leur traduction dans la chronique abondamment illustrée où voisinent croquis de Goude pour sa Marseillaise, photo d'un détenu de Poissy devant une toile qu'il a peinte, vue plongeante de la salle du Zénith, enseigne de céramique du café Rödel de la rue Montorgueil, fontaine bariolée de la place de la Mairie de Château-Chinon, martyre de sainte Barbe, de Jean Bellegambe, acquis par le musée de Douai, mur peint de la rue du Renard, escaliers de Carlos Ott à l'Opéra-Bastille, Régine Chopinot à la maison de la culture de La Rochelle.

Durant ces années inspirées, l'art est devenu pluriel en perdant sa majuscule.

F.L.

"Vous avez dit culture ?..."
Editions du Centre national de la photographie,
360 p., 390 F.

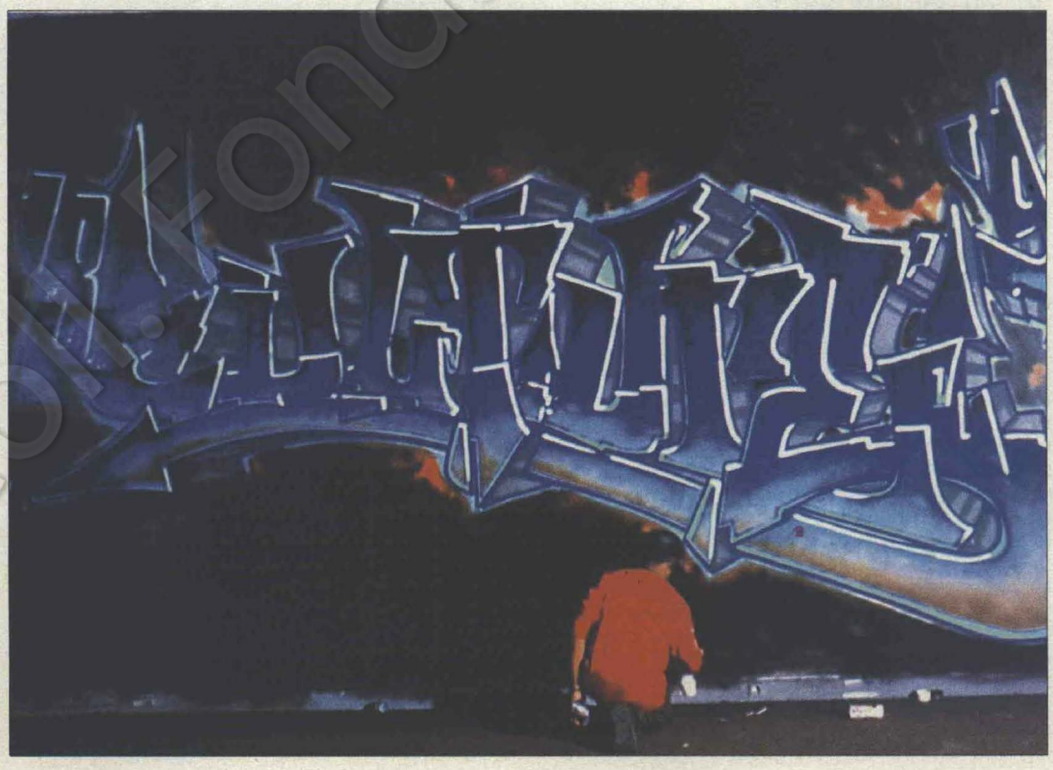



voix diabolique

Voix diabolique que celle qui crie "Freedom now suite" à la face du monde ou dans l'univers un peu trop feutré des boîtes de jazz. Diabolique celle qui, par sa voix, peut faire entendre la révolte d'une communauté qui, en dépit des fraternisations à la petite semaine, des consensus bon marché, est toujours méprisée, marginalisée, disgraciée.

Abbey Lincoln pourtant, connaît la grâce. A chaque fois qu'elle se saisit d'un micro, la magie opère. Dès lors, le monde peut bien s'écrouler, on s'en tamponne, puisque Abbey est là, sur scène, pour le chanter plus vrai que nature, avec tout son amour et toute sa haine.

F.T.

Abbey Lincoln à l'Auditorium du Châtelet, à Paris.
Avec Steve Lacy au saxophone.
Du 14 au 17 décembre, à 21 h.
☎ 40.28.28.40

que la m

AML-Soins intensifs est une association fondée par des psychanalystes et des psychologues cliniciens pour accompagner et soutenir psychologiquement les malades se trouvant en réanimation dans un service de soins intensifs. Ces spécialistes ont mis à jour l'importance capitale du lien psychique avec les malades pendant cette période difficile.

L'expérience menée depuis un an à Villejuif, au centre de chirurgie digestive, a obtenu des résultats qui encouragent

Collection Fondation Culture

"Saint François d'Assise"

"Il y a un mouvement incessant de bleu, de rouge, de violet, d'orange, de pourpre et d'or. Ma musique doit donner avant toute chose une audition-vision, fondée sur la sensation colorée." C'est cela, "Saint François d'Assise", défini par Olivier Messiaen lui-même : un kaléidoscope de couleurs et d'émotions créé par la musique. Messiaen a travaillé huit ans à son opéra : écrivant lui-même le poème du livret, imaginant de nouveaux accords, allant en Nouvelle-Calédonie, parce qu'il n'y avait de bout du monde plus éloigné, chercher et enregistrer de nouveaux chants d'oiseaux. C'est l'opéra de saint François qui parlait aux oiseaux et de Messiaen qui les écoutait.

On imagine à quelles horreurs ou vers quels sommets peut conduire pareille construction. Celle que l'on va voir à la Bastille a été présentée cet été à Salzbourg par Peter Sellars. Certains de ceux qui avaient précédemment vu ses opéras de Mozart s'alarmaient. Bien à tort : le metteur en scène américain, qui voue une admiration sans borne à Messiaen, reste très moderne, mais dans la flamboyance.
Très belle distribution : José van Dam en tête. Avec Dawn Upshaw et John Aler. Dir. Sylvain Cambreling.

J.G.

Opéra Paris-Bastille
du 12 au 29 décembre.
Places de 50 à 495 F.
☎ 44.73.13.00

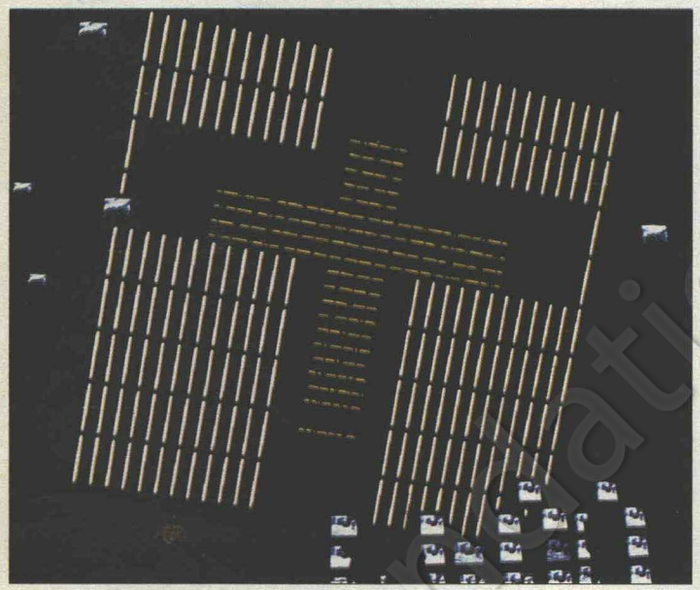

▲ *Saint François d'Assise : décor de Georges Tsypin.*

...usique soit aide à tous



à développer cette démarche. AML-Soins intensifs a besoin d'appuis.
Marielle Nordmann, notre meilleure harpiste, qui ne s'est pas produite à Paris en récital depuis de nombreuses années, donnera un concert au profit d'AML-Soins intensifs, avec un beau programme (Mendelssohn, Beethoven, Schubert, Tansman, Enesco, Albeniz, Glinka).

J.G.

Salle Gaveau,
15 décembre, 20 h 30.
Places de 75 à 300 F.
☎ 49.53.05.07

■ LA CURIOSITE N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES

Le premier mot que tout enfant prononce ?
Selon les statistiques, c'est papa. Ensuite vient maman.
Et, très vite après, peut-être pour rimer avec les deux premiers, ce sera pourquoi et comment.
Très vite aussi, l'image devient support du rêve et le rêve support de nouvelles questions.
Quel meilleur ami que le livre pour découvrir le monde à son rythme ?
Quel plus beau cadeau dans la hotte du père Noël ?

Pour les petits, une collection sympa où l'image est reine, les légendes concises et claires (en gros caractères), le format accessible aux menottes malhabiles et la reliure solide.
Trois titres se détachent :
"L'Imagerie de la nature",
"L'Imagerie des animaux",
"L'Imagerie de l'espace",
FLEURUS/ENFANTS, 132 P. 69 F.

Pour retrouver les personnages familiers de l'émission "Il était une fois la vie", qui a passionné tous les enfants et a été relayée par bien des écoles, un bon gros bouquin à poser sur les genoux et à feuilleter comme on caresse un animal familier. Bien que simple par la forme, le texte est très complet. Les parents pourront y parfaire leur éducation.
"Il était une fois la vie - Le Corps humain", DEUX COQS D'OR, 149 F.

Pour tout savoir sur la planète bleue et jouer sans danger à l'apprenti sorcier, un manuel du parfait chercheur en herbe. S'il est vrai que la reproduction des phénomènes est le moyen le plus sûr pour certifier la science, nos bambins pourront vérifier illico par l'expérience pratique le mouvement des marées, la tectonique des plaques ou les effets des tornades. De quoi occuper dans la joie les longues soirées d'hiver.
"La Terre", JOHN FARNDON, SEUIL, 192 P., 149 F.

Pour se sentir tout petit et fouiner dans les entrailles d'un sous-marin, d'une navette spatiale ou d'une cathédrale. Des dessins d'une rigoureuse précision, la recherche du détail poussée à l'extrême et des légendes qui aident à louvoyer dans ces dédales où l'on ne perd jamais les repères de l'ordre des grandeurs.
"Voyage à l'intérieur...", LAROUSSE, 48 P., 115 F.



◀ *Tête et thorax d'un moustique - "L'Infiniment petit".*

Pour ne plus se sentir petit, un voyage merveilleux vers le bien plus petit que soi, le microscopique. Surprenant, l'acarien ou le pou sur une pleine page. A éviter le soir avant de s'endormir si l'on est sujet aux cauchemars. Mais quelle découverte !
"L'Infiniment petit", HACHETTE / LES FRONTIERES DE L'INVISIBLE, 48 P., 79 F.

Pour explorer le démesuré en ayant pour guide Isaac Asimov, une collection dédiée à l'univers, avec de vraies photos et des textes solides.
Parmi une quarantaine de titres,
"Vénus derrière ses voiles",
"Etre astronome aujourd'hui" ou "La Course à l'espace : de la rivalité à la coopération",
PERE CASTOR-FLAMMARION / BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERS, 32 P., 54 F.

Et pour acquérir un savoir encyclopédique en sciences exactes et naturelles, histoire et techniques, une merveilleuse collection qui ne cesse de s'accroître. Une qualité irréprochable à tous points de vue. A garder toute sa vie. L'embarras du choix parmi les titres.
Le tout dernier, bien sûr, ***"La Colère des volcans",*** *mais aussi un coup de cœur pour* ***"Inventeurs et inventions",*** GALLIMARD / LES YEUX DE LA DECOUVERTE, 64 P., 99 F.

V.G.



◀ *Théière automatique (env.1920) - "Inventeurs et inventions".*

post-scriptum



GEORGETTE ELGEY
"La République des tourmentes"

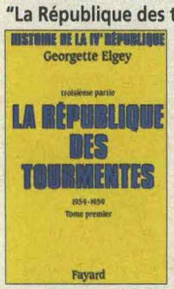

L'historienne de la IVe République reprend son propos, interrompu après deux premiers volumes ("La République des illusions, 1945-1951" et "La République des contradictions, 1951-1954"). Les cinq dernières années -1954-1959- de la IVe sont riches d'événements (Indochine, Tunisie, CED, Algérie) et s'ouvrent sur le passage, bref et marquant, de Pierre Mendès France à Matignon. Georgette Elgey, proche de PMF, apporte témoignages et documents sur l'action de celui qui avait su "réconcilier les Français avec l'action gouvernementale". La vérité contagieuse.
Fayard, 688 p., 160 F.

THEO KLEIN
"Oublier Vichy ?"

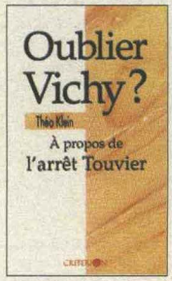

Théo Klein avait écrit ces pages après le non-lieu de la cour d'appel de Paris en faveur de Touvier, mais avant la cassation (partielle) du 27. Avocat, il s'interroge sur la signification profonde du non-lieu. Ne s'agit-il pas d'une réécriture de l'histoire par les juges ? Voulait-on fermer la porte à d'autres procès ? Oublier Vichy ? L'ambiguïté maintenue et ses conséquences dans la vie politique française.
Critérion, 146 p., 69 F.

"Archives de l'Occident. Archives de la France"



Belle entreprise, à l'honneur de ses auteurs, et de son éditeur. Une série de 17 volumes, dirigée par Jean Favier, veut donner accès aux sources mêmes de l'histoire, par la publication de documents bruts puisés dans les archives.
Neuf volumes sont prévus pour les "Archives de France" et huit pour les "Archives de l'Occident". Le premier paru (des origines à 1450) présente 250 documents, du tarif des pénitences en Irlande au VIe siècle aux premiers problèmes sociaux en Lombardie ou au statut des laboureurs anglais de 1351.
Fayard, 804 p., 250 F.

PASCAL ORY
"Une nation pour mémoire"



Par quel processus un peuple se remémore-t-il lui-même ? Comment un régime se célèbre-t-il ? La nation, n'est-ce pas, surtout, une mémoire ? Autre chose qu'une histoire : une mémoire.
Partant de là, Pascal Ory jette les bases d'une histoire des politiques symboliques. En prenant la commémoration comme moyen par lequel une communauté assure et réassure son identité. La République a vécu trois fois cette circonstance : 1889, 1939, 1989. Quelle véracité du présent les grands mouvements symboliques qui ont masqué ces dates exprimaient-ils ? "L'histoire n'est pas ce qui fut, mais ce qui reste" (Paul Valéry).
Presse de la Fondation des sciences politiques, 288 p., 155 F.

VERONIQUE RICHES
"L'Economie britannique depuis 1945"



Pour le Royaume-Uni, le XXe siècle aura été celui du déclin. Les étapes successives : Première Guerre mondiale, krach de 1929, Seconde Guerre et crise des années 70, y ont été plus durement ressenties qu'ailleurs.
Véronique Riches -chargée du suivi de la conjoncture britannique à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques)- retrace les cinquante dernières années. Davantage qu'au "stop and go" de l'après-guerre, elle s'intéresse aux onze années du thatchérisme et à son échec. Le Royaume-Uni, ou l'incapacité de ses responsables à maîtriser la conjoncture faute de l'adoption de politiques structurelles.
La Découverte-Repères, 130 p., 45 F.



BEETHOVEN
Concertos pour piano



L'inimaginable rencontre. Entre Leopold Stokowski, le chef d'orchestre de "Fantasia", l'iconoclaste qui prenait toutes les libertés avec les partitions mais balayait les objections par son enthousiasme et, à l'extrême opposé, Glenn Gould, l'introverti, l'ascèse faite pianiste, l'agoraphobe. Rencontre sur le Ve concerto "de l'Empereur". Quelle joie a dû être celle de Beethoven !
C'est le point final d'une indispensable intégrale des concertos, les numéros 2, 3, 4 étant dirigés par Leonard Bernstein : autre sommet. Il s'agit d'une découverte : Gould en soliste avec orchestre. Et Beethoven réapprofondi.
Sony-Classical, 3 CD, 52632, 179' 15", 225 F.

GOUNOD
"Mors et Vita"



Saint-Saëns disait : "Quand les opéras de Gounod seront recouverts de poussière, la "Messe de sainte Cécile" et "Mors et Vita" resteront pour témoigner du talent de ce grand musicien français."
Michel Plasson a exhumé "Mors et Vita" de l'oubli, une véritable cathédrale sonore en trois parties : mort, jugement et vie éternelle. Musique grandiose sans emphase qui exprime une foi simple et confiante. Admirable interprétation de l'Orchestre du Capitole, du Chœur Donostiarra et des solistes : Barbara Hendricks, Nadine Denize, John Aller, José van Dam. Vivement recommandé.
EMI, 2 CD, 7544592, 156' 04", env. 250 F

"Masters of jazz"
DIZZY GILLESPIE 1937-1940 - Vol I
FRANK SINATRA 1935-1940 - Vol I

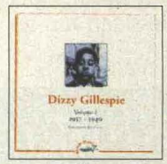

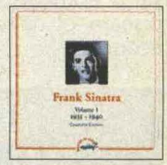

Nous n'étions pas bien vieux lorsque ces deux-là commençaient les carrières que l'on sait.
Pour ces premières vocalises de l'apprenti crooner dans l'orchestre d'Harry James ; pour les solos du trompettiste avec le Cab Calloway Orchestra ou dans le Big Band de Lionel Hampton avec Benny Carter, Coleman Hawkins, Cozy Cole, Charlie Christian à ses côtés ; pour la remarquable présentation de cette collection ; pour les pointilleuses notes du livret ; pour ce travail titanesque d'archéologue du jazz, il faut louer Média 7 de vouloir retracer le parcours musical des plus grands du jazz. Nous sommes encore loin de "My Way" ou "Night in Tunisia", mais nous y viendrons puisqu'il ne s'agit là que des volumes I.
Média 7, MJCD31/MJCD35, 56' 38" ; 71' 39".

JEAN-PATRICK CAPDEVIELLE
"Vertigo"



Capdevielle revient du désert où il erre depuis trop longtemps : Facile ! ? !
Au début de son nouveau vertige discographique, on est paumé, largué dans la vie de gens que Capdevielle chante avec son ton d'éternel écorché. Peu à peu, avec l'hispanisante "Pauvre Prudence", "L'Enfant de la lune", "Les Murs de ta chambre", on prend les marques de cet album-carte postale pour aboutir à la plus réussie des chansons du CD, "Fantôme de fortune". Cérémonie funèbre, adieux langoureux de Capdevielle qui disparaît au moment où on commençait à le retrouver...
Virgin, 31067 PM 527, 50' 41", env. 130 F.

CINEMA

"Fatale"

"Il existe un paysage intérieur, une géographie de l'âme, dont, toute une vie, nous cherchons l'image." Ainsi débute le roman passionnant de Joséphine Hart, d'où est tiré "Fatale". Louis Malle a superbement mis en images ce paysage intérieur. Avec maîtrise et audace. Deux qualités qui lui permettent, plus de trente ans après "Les Amants", d'étonner, de fasciner même, avec le thème, certes universel, mais vieux comme le monde, de la passion amoureuse. Maîtrise absolue du scénario, du tournage, de la musique et de la direction d'acteurs font de ce film, dès avant sa sortie, un classique. Direction d'acteurs délicate, quand il s'agit de Jeremy Irons et de Juliette Binoche, deux présences si fortes qu'elles sont la raison même de la réussite du film. Deux présences qui crèvent l'écran. Pourtant, deux personnalités totalement opposées. A l'aisance un peu surannée de Stephen, aristocrate anglais conformiste (toute une vie de refoulements), s'oppose l'incandescence, le feu sous la glace d'Anna, froide mais passionnée.
Dans le Londres d'aujourd'hui, un jeune ministre rencontre l'amie de son fils. Un désir irrésistible les pousse l'un vers l'autre. Une passion brusque, sensuelle, fatale. Bien étrange Anna...

Pour ce qui est de l'audace, Louis Malle n'a pas reculé devant des scènes érotiques dévastatrices qui font fi de tous les tabous. Le film a été classé X aux Etats-Unis, mais il n'en veut rien retirer. Car elles sont justifiées par l'histoire, indispensables pour comprendre les personnages et à mille lieues du racolage commercial. Un grand film d'amour, bouleversant. Et, pour Juliette Binoche et Jeremy Irons, leurs plus beaux rôles.

C.P.

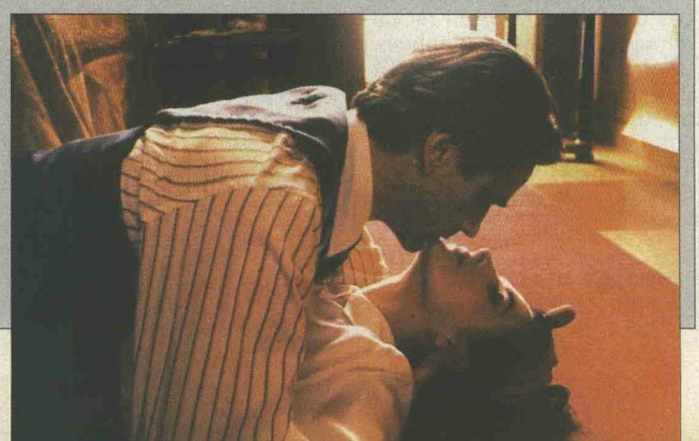

Jeremy Irons et Juliette Binoche. ▶

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique) avec
Vanda Gervasio (sciences)
Françoise Lorrain (enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

JEAN-PIERRE DUPUY

Professeur de philosophie sociale et politique, Jean-Pierre Dupuy a travaillé avec Ivan Illitch et fait connaître au public français l'œuvre du philosophe et économiste américain John Rawls. Dans son dernier livre, "Le Sacrifice et l'envie", à travers l'étude critique des penseurs libéraux, il s'interroge sur le rôle hégémonique que joue l'économie dans nos sociétés.

Votre livre étudie la manière dont on a pensé la prédominance de la société de marché. A partir de quand a-t-on attribué ce rôle fondamental à l'économie ?
Le moment crucial, difficile à dater, est celui où la terre et le travail sont devenus des marchandises. Mais cette grande transformation commence seulement à être pensée dans l'Ecosse du XVIIIe siècle, avec des philosophes comme Adam Smith, David Hume. La naissance de la théorie économique coïncide avec celle de l'individualisme moderne et la disparition du sacré dans nos sociétés.

Pour quelles raisons l'économie remplit-elle le rôle que jouait le religieux ?
L'économie contient la violence aux deux sens du verbe contenir : elle lui fait barrage mais elle a cette violence en elle. Et, en particulier, elle contient la foule et tous les phénomènes pathologiques qu'elle peut produire. Il suffit d'observer certains marchés, comme les marchés financiers, pour s'apercevoir qu'ils ont toujours une tendance à la panique...

Vous montrez que la notion de sacrifice est reprise par certaines théories d'économie politique et que celles qui ont fait projet de l'évacuer ne le peuvent pas vraiment.
La plus évidente de ces théories, l'utilitarisme, fonde le sacrifice de certains pour le bien du plus grand nombre. Ce qu'on apelle en France le libéralisme, qui groupe des courants divers et antagonistes, est traversé par des oppositions fondamentales. Notamment entre les doctrines qui cherchent à maximiser un bien général, dont l'utilitarisme fait partie, et celles qui mettent en priorité les droits fondamentaux de la personne. Les doctrines déontologiques comme celles de Rawls reprochent aux doctrines de la première catégorie de justifier le sacrifice de certains.

Le livre de Rawls, "Théorie de la justice", se veut une solution de rechange à l'utilitarisme par une justice sociale que d'autres libéraux, comme Hajek, récusent...
Les pensées libérales ont déployé des efforts extraordinaires pour penser la justice sociale. Pour un bon marxiste, la question de la justice sociale ne se pose pas : dans la société capitaliste, il n'y a que de l'exploitation ; dans la société communiste sans classe, elle ne se posera pas non plus, puisque l'abondance existera. Pour prendre au sérieux cette question, il faut considérer la société de concurrence comme indépassable. Une des tentatives les plus grandioses pour fonder cette justice a été celle de Rawls. Pour Rawls, des inégalités sont légitimes à condition qu'elles bénéficient aux plus défavorisés.
Rawls est amené malgré lui à justifier le sacrifice dans des situations concrètes comme celle du "Choix de Sophie", du roman de Styron. L'officier nazi ordonne à Sophie de choisir lequel de ses deux enfants ira dans la chambre à gaz, l'autre étant alors épargné. Sinon, les deux périront. A la Libération, des résistants ont sciemment condamné à mort quelques-uns parmi les coupables présumés pour éviter le déchaînement de la foule et de plus grandes violences encore. Ces situations, où un choix sacrificiel s'impose au regard même d'une "théorie de la justice", sont fréquentes dans nos sociétés.

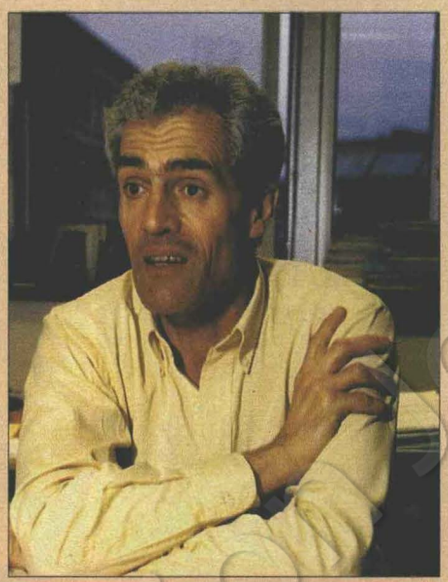

L'économie contient la violence aux deux sens du verbe contenir : elle lui fait barrage mais elle a cette violence en elle.

Le deuxième terme de votre livre, c'est l'envie...
Beaucoup de ces doctrines libérales voient qu'il y a un rapport entre envie et justice sociale. Certains, parmi les plus ultralibéraux, comme Hayek, pensent que ce que nous appelons justice sociale n'est qu'une rationalisation de l'envie. D'autres pensent la justice sociale comme un état social tel qu'il n'y a plus d'envie. Mais tous les dispositifs qu'ils imaginent pour contenir cette envie sont des dispositifs sacrificiels et, inversement, ceux qui veulent totalement désacraliser la société aboutissent à une société de concurrence totale où l'envie est déchaînée.

L'exemple que vous donnez de ce type de société est celle qui sortirait de l'idéologie implicite des livres de De Closets...
Dans la société méritocratique exacerbée que prône de Closets, on remet toutes les secondes ses gains sur le tapis, il n'y a jamais aucune stabilisation. De Closets veut éviter que les gagnants se figent dans leur position de gagnants. Donc, risque maximal, concurrence maximale etc. L'injustice, c'est tout ce qui empêche le marché, la concurrence de fonctionner à fond. C'est un discours qu'on retrouve chez beaucoup : feu sur toutes les situations acquises, toutes les prébendes, toutes les hiérarchies traditionnelles. Mais de Closets décrit finalement une société de fous, un enfer, la guerre de tous contre tous.
Comment freiner cela ? On retrouve le dilemme entre le sacrifice, le sacré et l'envie, l'envie comme moteur de la concurrence effrenée avec toutes les obsessions et les névroses qu'elle crée, la névrose obsessionnelle du perdant pour le vainqueur, la névrose du vainqueur de perdre au coup d'après. Alors, nos sociétés, dans leur sagesse pragmatique, trouvent une sorte d'équilibre toujours instable, un peu de concurrence ici, un peu d'appel à une extériorité là.

Quelle est la solution ? Dans un équilibre... du genre social-démocrate, un peu de marché et un peu d'Etat ?
Pour moi, la solution, est un sacré désacralisé, le recours à des médiations externes dont nous savons qu'elles sont arbitraires, mais dont nous avons besoin pour pouvoir vivre ensemble. L'Etat, d'une certaine manière, joue ce rôle-là. La monnaie aussi. Il faut que des choses comme la monnaie et d'autres dimensions de la collectivité, de l'Etat, restent extérieurs aux mouvements des foules. L'objectif souhaitable pour la démocratie comme pour le marché est que chacun s'exprime et compte sans que cela réengendre des phénomènes de foule.

Propos recueillis par B.C.

NOS VALEURS SONT LES VÔTRES...

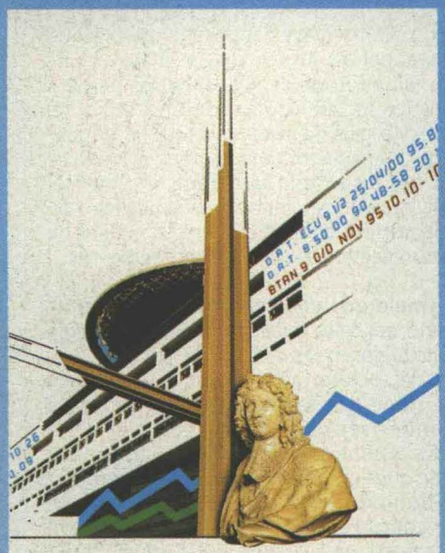

LES VALEURS DU TRESOR

DES HOMMES ET DES FEMMES

180 000 personnes sont au service de la collectivité et permettent au Ministère de l'Economie et des Finances et au Ministère du Budget la mise en œuvre de la politique économique, budgétaire et fiscale de la France.

UNE MISSION

Gérer les finances publiques pour :
- financer les dépenses d'éducation,
- stimuler la recherche scientifique,
- réaliser de grandes infrastructures, des équipements hospitaliers, ...

est une des missions fondamentales du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Budget.

DES MOYENS

Une partie des dépenses publiques est assurée au moyen d'instruments financiers tels que les Valeurs du Trésor.

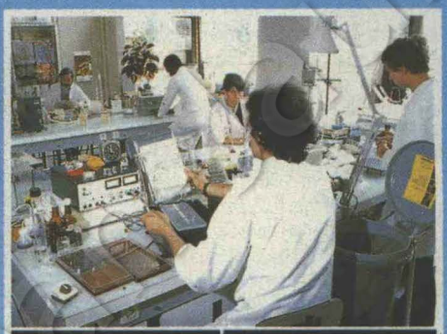



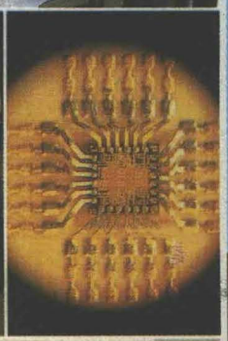



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
MINISTÈRE DU BUDGET

A